URIOPSS
Hauts-de-France

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

SOMMAIRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

> L'Uriopss HDF bénéficie du soutien financier de

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

1 VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LE RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE P.02

EDITO P.03

LE BILAN ASSOCIATIF P.04

LE RAPPORT FINANCIER P.06

QUELQUES DATES MARQUANTES P.08

LES RESOLUTIONS P.31

2 CONTRIBUTIONS, REPRÉSENTATION, PLAIDOYER ET ANIMATION

POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES P.10 À 17

Le suivi et la contribution à la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les HDF **p.10**

Actualité sur le champ du médico social **p.12**

Actualité sur le champ enfance, jeunesse, famille **p.15**

3 TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE TRANSFORMATION P.18 À 20

Journée de rentrée sociale et Université des Présidents **p.18**

Stratégie e-santé **p.19**

4 APPUI À LA GESTION DES ESMS P.21 À 24

Les demi-journées de rentrée sociale **p.21**

L'activité du service formation de l'Uriopss HDF **p.22**

Point sur le service juridique **p.23**

Des acteurs du domicile dans le boulonnais / Club RH **p.24**

5 DYNAMISER LES TERRITOIRES P.25 À 27

6 VEILLE ET PROSPECTIVE P.28 À 30

Projet VISES **p.28**

Parcours inclusion par l'habitat **p.29**

Recherche-action sur les liens familiaux **p.30**

LE RAPPORT MORAL

Annette Glowacki,
PRÉSIDENTE DE L'URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE

Photo : Uriopss HDF

La présentation du rapport moral que chaque association se doit d'élaborer et de soumettre à l'approbation de ses membres a pour fonction, en prenant appui sur les travaux de l'année dont nous établissons le bilan, de tracer les éléments de prospective qui seront soumis à l'approbation des membres de l'assemblée. Ce rapport prend cette année une dimension bien singulière compte tenu, d'une part, de la date très avancée dans l'année à laquelle nous le réalisons du fait de la crise sanitaire et de son impact sur l'agenda associatif et d'autre part, des conséquences de ce même contexte sur les perspectives et projets 2020.

Le rapport qui suit relie les exercices 2019 et 2020 à l'aune de ce qui les ont impactés réciproquement.
En effet, lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de 2019 qui ont acté la fusion et porté la création de l'Uriopss Hauts- de- France, nous nous projetions dans une année associative dédiée au maintien de l'activité et au soutien des adhérents tout en étant tournée vers le prendre soin de nous dans la découverte de nos usages et fonctionnements réciproques, dans le déploiement d'un programme de rencontre des adhérents, dans une organisation des instances en alternance et avec la perspective de mettre en œuvre tous les chantiers nécessaires à la finalisation de l'Union. Nous nous y étions employés dès le mois de Septembre 2019.
La crise sanitaire en a décidé autrement pour la poursuite de ce projet en nous privant des rencontres telles que nous les avions prévues et surtout en mobilisant toute l'énergie disponible au service de l'accompagnement des associations dans l'exercice de leurs responsabilités, dans les aménagements de leur organisation et dans le soutien des dirigeants afin de leur permettre un meilleur accompagnement des personnes, des familles et des professionnels.

Je souhaite remercier, au nom de chacun, l'engagement des équipes et le travail qui a pu être accompli, salué par tous. Je remercie les adhérents qui en ont témoigné. Je veux féliciter Ahmed pour sa disponibilité et l'intelligence de sa posture.
La singularité de ce moment vécu a été un formidable levier pour renforcer les liens entre l'Uriopss et ses adhérents, entre adhérents avec toute la dynamique interfédérale et territoriale qui a pu se mettre en place, mais aussi avec le grand public compte tenu de l'intérêt porté par la presse au travail des associations.

Alors qu'en est-il aujourd'hui et quelles perspectives pour demain ?
Nous prenons tous conscience que nous passons d'une crise sanitaire à une situation sanitaire qui va durer et qui va nous inviter à penser nos organisations autrement.
Penser une organisation pour la rendre vivante, c'est l'inscrire dans une triple dimension : la première c'est celle du maintien de ses savoir-faire, la seconde c'est celle de l'adaptation de son offre et la troisième c'est celle de son développement par sa capacité à innover.
Les savoir-faire de l'Uriopss sont bien repérés et le soutien des services quel qu'ils soient bien identifié.
De nouveaux modes d'organisation ont été expérimenté. Réunion en visio-conférence des instances, télétravail pour les équipes…
Il va s'agir maintenant de les rendre plus pérenne dans un équilibre juste entre l'exigence de la rencontre réelle et le virtuel.

L'adaptation de l'offre va nous demander de reprendre notre objectif d'animation et de déploiement sur l'ensemble du territoire Hauts-de-France.
J'ai entendu la remarque des adhérents des départements picards qui regrettent un défaut d'incarnation de l'Uriopss sur ce territoire. C'est de la responsabilité de chacun de la construire aujourd'hui.
Cela passe aussi par la reprise du chantier sur l'uniformisation des cotisations. Le contexte n'a pas permis d'y travailler de la manière initialement prévue. Nous les reprenons.
Le discours sur les territoires habite aujourd'hui… et de manière intense…le discours des politiques.
Les associations ont porté cette dynamique depuis longtemps et elle est constitutive de l'action que nous menons dans l'objectif de rendre du pouvoir d'agir à chacun des acteurs.
Nous devons développer cette dynamique sur l'ensemble des Hauts-de-France dans une réflexion qui conjuguera le sens et les moyens.
Au plan de l'innovation, nous avons à prendre en compte la manière dont la crise sanitaire a agi comme un véritable révélateur des fragilités de notre société.
Les risques liés à l'isolement des personnes vulnérables, à la fracture numérique, à l'exigence de la prévention… en même temps qu'elle venait rappeler à la société toute entière l'importance des métiers du « prendre soin ».
Les chantiers ne manquent pas, tant au plan de la vigilance sur l'évolution des politiques publiques que dans le domaine des réponses aux nouveaux besoins des personnes.
Ils s'inscriront dans de nouveaux contextes législatifs et réglementaires (loi grand âge, 5e branche…), dans un contexte sociétal marqué par de nouveaux risques sociaux (impact de la crise sanitaire sur l'emploi, fracture sociale ….) dans le nécessaire souci de la préservation de notre environnement.
Alors dans la singularité de ces contextes, nous continuerons de porter l'exigence de solidarité en direction des personnes les plus vulnérables, à nous mobiliser pour y contribuer et donner sens à ce qui nous fonde : **Unir les associations pour développer les solidarités.**

ÉDITO

Ahmed Hegazy
DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE

Photo : Uriopss HDF

À l'instar de 2018 l'année 2019 a été une année dense en évolution pour notre secteur. Dans le champ social la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté poursuit son déploiement et concomitamment les politiques départementales, que ce soit en matière d'insertion ou de protection de l'enfance, continuent à évoluer et à s'adapter.

Dans le champ médicosocial les évolutions techniques et réglementaires se succèdent, ou se préparent, comme pour la réforme Serafin PH. Les grands enjeux d'attractivité des métiers, de coordination des parcours entre établissement et domicile et de place des acteurs, eux demeurent.

Enfin dans le champ de la santé la question de l'accès aux soins reste primordiale, en particulier dans notre région des Hauts-de-France marquée par des indicateurs défavorables et une démographie médicale à travailler.

En parallèle de ces évolutions l'Uriopss a connu en 2019 la fusion entre les deux ex Uriopss Picardie et Nord Pas de Calais afin de constituer une Uriopss Hauts de France. Cette fusion doit être l'occasion de renforcer ce qui fait l'ADN de notre réseau : unir les associations pour renforcer les solidarités.

Cette action de l'Uriopss se traduit par trois grands axes : apporter un soutien technique à la gestion des associations, assurer une représentation et un plaidoyer auprès des pouvoirs publics, animer la réflexion pour éclairer les stratégies associatives.

La structuration à l'échelle des Hauts de France permet d'appuyer cette action. Sur le plan technique le développement d'un service juridique intervenant sur le droit social comme sur le droit associatif ou le droit des usagers, la constitution d'un organisme de formation régional et bien sur l'expertise sectorielle apportée sur les différentes champs et politiques publiques y contribue.

Sur le plan politique ce sont désormais plus de 80 mandats qui sont portés dans notre région des Hauts de France. Le dialogue permanent avec les pouvoirs publics à travers ces mandats mais aussi les rencontres régulières avec les élus et dirigeants doivent permettre de porter la voix des associations toujours en défense et en accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Sur le plan de la réflexion le travail reste lui aussi bien ancré. Le chantier de long terme engagé sur le numérique et les systèmes d'informations se poursuit dans le cadre du collectif SI médicosocial. Les travaux d'observation menés en commun avec le monde de la recherche, en vue d'éclairer l'orientation des politiques à la lumière des réalités sociales se poursuit également. La structuration d'un espace de réflexion et de prospective devra permettre de développer davantage encore cette dimension.

Enfin un développement à l'échelle Hauts de France implique également une attention accrue à chacun des territoires de cette région. Une structuration et un action à l'échelle départementale doit se poursuivre afin d'accompagner les associations au plus près de leurs réalités.

A l'heure où ce rapport d'activité est réalisé la crise COVID 19 a bouleversé le quotidien des acteurs de notre secteur, et a mis encore davantage en relief les enjeux de décloisonnement, de collaboration des acteurs et de territorialisation encore plus forte.

Avec les actions évoqués ci-dessous ce sont des principes qui ont toujours guidés l'action de l'Uriopss, auxquels se sont occupés les équipes de l'Uriopss au cours de l'année 2019 et que nous nous attacherons à poursuivre dans les années à venir au service des associations de solidarité.

LE BILAN ASSOCIATIF

2019, ANNÉE DE LA FUSION

Les ex-Uriopss Picardie et Nord - Pas-de-Calais ont fusionnée au 1er juillet 2019 pour constituer une Uriopss Hauts-de-France.
Cette fusion a été votée à l'unanimité par les Assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues les 25 juin à Lille et à Boves.
Dans un souci de stabilité de la gouvernance, le Conseil d'Administration et le Bureau ont été désignés parmi les instances précédemment existantes. Un renouvellement par tiers aura lieu tous les deux ans. Autour de la Présidente et du 1er Vice-Président, une structuration du Bureau mêlant représentation territoriale via des Vice-Présidents départementaux, et sectorielle via des administrateurs référents par champ d'activité s'est mise en place.
Le rapprochement des modes de cotisations a été étalé jusque 2021 afin de permettre une étude approfondie des impacts potentiels dans chacune des deux ex-régions.
Sur le deuxième semestre 2019, les nouvelles instances se sont réunies à deux reprises pour le Conseil d'Administration et à cinq reprises pour le Bureau. Elles ont notamment pu assurer un suivi de la fusion tant sur sa mise en œuvre sur le plan technique que dans la définition des orientations politiques de l'Union. Elles ont également initié un travail sur un nouveau projet associatif.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

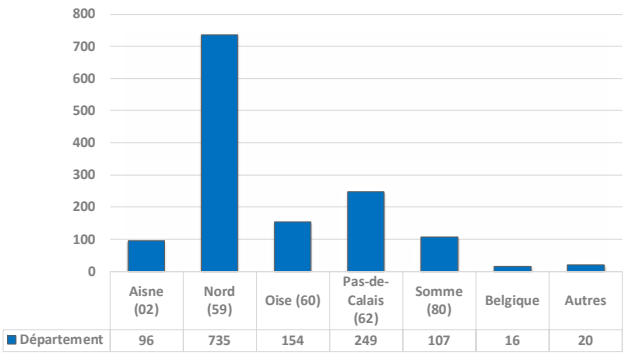

LES ADHÉRENTS PAR SECTEUR

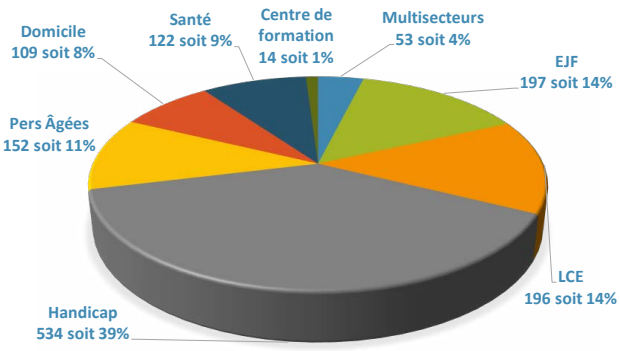

L'ÉTAT DES ADHÉSIONS, SITUATION DES ADHÉRENTS

L'Uriopss Hauts-de- France, au 31 décembre 2019, compte 1 377 adhérents.
Un premier travail de consolidation des bases de données des adhérents a été engagée en 2020 et se poursuivra en 2021. Il s'inscrit à la fois dans le projet national SIRUP et dans les travaux initiés suite à la fusion notamment pour l'harmonisation des cotisations.
Les adhérents sont répartis au sein de la région comme suit : 96 dans l'Aisne, 735 dans le Nord, 154 dans l'Oise, 259 dans le Pas-de-Calais, 105 dans la Somme, 16 en Belgique et 20 adhérents dans les autres départements (associations).
En 2019, il y a eu 43 départs : 7 radiés suite au non règlement de la cotisation – 15 démissions – 7 suite à une fusion, un regroupement ou une réorganisation interne – 13 après fermeture, cessation de l'activité.
Concernant les nouvelles adhésions nous notons l'APF FRANCE HANDICAP pour ses ESMS en Aisne, Somme et Oise, ainsi que la réadhésion de l'AHNAC et de l'APEI de Cambrai.

L'ÉQUIPE SALARIÉE DE L'URIOPSS

Au 31 décembre 2019, l'Uriopss compte trente-deux salariés sur quatre sites. 25 sont basés à Lille, 4 à Boves, 1 à Arras, 1 à Boulogne et 1 à Valenciennes.

L'équipe regroupe 22 femmes et 10 hommes (16 cadres et 16 non cadres) correspondant à un ETP moyen mensuel contractualisé de 29,82.
Le taux d'absentéisme en 2019 a été de 6%, il s'explique principalement par la longue maladie de deux salariés. Il ne tient pas compte des congés maternité et parentaux. Au-delà des CDD recrutés pour surcroît de travail et remplacement de salariés absents, il faut souligner 4 embauches en CDI et 6 départs ainsi que la présence de plusieurs stagiaires.

En 2019, l'Uriopss, grâce à l'enveloppe votée par l'Assemblée générale du 29 mai 2018, a poursuivi son effort de montée en compétence et d'adaptation au poste de travail de son équipe. 66 jours de formation ont ainsi été suivis par 23 collaborateurs et 4 administrateurs pour une enveloppe financière à hauteur de 11 384,13 € (hors salaires) et aucun remboursement par l'OPCA. A noter qu'une salariée a débuté en 2019 une formation Cafdes dans le cadre d'un Fongecif.
Le comité de pilotage interne sur la qualité de vie au travail a poursuivi ses actions sur la base des résultats du questionnaire interne administré chaque année.

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

2019 a vu la constitution d'un nouveau CSE dont les élections se sont déroulées en juin. Ce CSE est composé de 4 membres, un titulaire et un suppléant sur chaque collège, cadre et non cadre. Ce CSE s'est réuni à cinq reprises et a été associé aux différents enjeux associatifs tout au long de l'année. Les membres du CSE ont bénéficié d'une formation de 2 jours *« termes et missions du CSE ».*
Le budget des œuvres sociales, co-géré par la direction et les délégués du personnel, a permis, comme chaque année, de réaliser les activités de fin d'année qui constitue avec la bourse aux loisirs les deux principaux postes de dépenses.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

En avril 2019, sans attendre le lancement des travaux de rénovation des façades, les huisseries ont été changées sur tout le plateau des locaux de Lille. De ce changement a découlé un meilleur confort thermique à la fois pendant la période estivale et pendant la période hivernale.
En fin d'année, au regard de l'évolution de l'équipe, des travaux de décloisonnement/recloisonnement ont débuté au siège et se sont achevés tout début 2020. Ils ont été rendus possibles par des provisions pour travaux réalisées sur exercices antérieurs. Ils ont permis une meilleure rationalisation de l'espace avec notamment, la création d'un bureau pour les chargés de développement territoriaux et l'agrandissement de la cuisine. Ils ont également permis la création d'un nouvel espace destiné à la location externe.

LE CLUB DES PARTENAIRES

Comme chaque année, les partenaires ont répondu présents et se sont mobilisés sur le village de partenaires lors de la journée de rentrée sociale des adhérents. Le Club des partenaires s'est réuni en 2019 à deux occasions. Ces réunions ont été l'occasion de faire un tour d'actualité du secteur, de pointer les enjeux pour l'Uriopss et ses adhérents. Tout au long de l'année, l'Uriopss a relayé, sur les réseaux sociaux et sur son site internet des informations, des événements/manifestations organisés par les partenaires.

A SUIVRE EN 2020

Le projet associatif et stratégique doit servir de colonne vertébrale à l'action de l'Uriopss sur le périmètre régional Hauts-de- France et accompagner la constitution de notre nouvelle Uriopss avec un renforcement de la présence territoriale dans chacun des départements.

La survenue de la crise COVID a retardé ces orientations qui seront malgré tout appelées à se concrétiser. Cette crise a également nécessité une présence renforcée auprès du réseau d'adhérents, un travail accru de veille et une évolution des méthodes de travail, éléments sur lesquels il conviendra de capitaliser.

LE RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2019

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE DE L'URIOPSS

L'exercice 2019 se solde par un résultat net de – 33 720.86 € réparti de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation = - 47 062,39 €
- Résultat financier = - 1 278,59 €
- Résultat exceptionnel = - 7 114,84 €
- Reprise sur fonds dédiés = + 21 734,95 €

Comment expliquer et analyser cette évolution ? Reprenons les points marquants de 2019.

NDLR : compte tenu de la fusion intervenue en 2019, les comparaisons avec les exercices antérieurs se basent sur un cumul des exercices ex Uriopss Nord Pas de Calais et Picardie

DU CÔTÉ DES CHARGES

L'ensemble des charges s'élève à 2 731 839,47 € contre 2 776 032,31 € en 2018 soit une variation d'un peu moins de 2% à la baisse par rapport à l'exercice précédent.
Les charges d'exploitation, quant à elles sont stables : elles sont de 2 693 594,19 € 2019 contre 2 697 279.82,95 € en 2018 (-0.14%).
Sur la gestion du personnel, au 31 décembre 2019, l'effectif est de 32 salariés (22 femmes et 10 hommes – 16 cadres et 16 non-cadres) correspondant à 29,82 ETP moyen mensuel contractualisé.
Sur les charges de personnel, la masse salariale (salaires bruts) pour l'Uriopss est de 1 098 752 €, stable par rapport à 2018 (1 105 910 €).
En ce qui concerne les salaires, il faut pointer :

- L'effet GVT (brut) à hauteur de 15 589 €
- Des absences pour maladie et congé maternité à hauteur de 618 jours
- Au-delà des CDD recrutés pour surcroît de travail et remplacement de salariés absents, il faut souligner 4 embauches et 6 départs en CDI.

En 2019, l'Uriopss, grâce à l'enveloppe votée par l'Assemblée générale du 29 mai 2018, a poursuivi son effort de montée en compétence et d'adaptation au poste de travail de son équipe. 66 jours de formation ont ainsi été suivis par 23 collaborateurs et 4 administrateurs pour une enveloppe financière à hauteur de 11 384,13 € (hors salaires) et aucun remboursement par l'OPCA. A noter qu'une salariée a débuté en 2019 une formation Cafdes dans le cadre d'un Fongecif.
Le résultat d'exploitation déficitaire ne permet pas de déclencher de prime d'intéressement pour les colla-borateurs.
Les versements de la cotisation à l'Uniopss s'élèvent à 197 460 € et sont en forte augmentation. Ils font partie de notre implication au sein du réseau au niveau national.

Les dotations aux amortissements et provisions passent de 96 815,32 € à un total de 110 868,66 €. Elles sont composées de :

- Dotation aux amortissements immobiliers : 99 310,47 €
- Dotation pour dépréciation des créances : 10 795,20 €
- Dotation de la provision pour risques et charges de 762.99 €

DU CÔTÉ DES RECETTES ET DES PRODUITS

Les cotisations des adhérents évoluent de la manière suivante :

	MONTANT	VARIATION
2017	1 124 495	
2018	1 175 757	51 262
2019	1 173 338	-2 419

La stabilité des cotisations dans une année de fusion est un point de satisfaction.
La vigilance apportée par l'équipe à chaque situation permet chaque année la bonne rentrée des cotisa-tions qui sont le gage de l'indépendance de l'Uriopss.

Les accompagnements et les produits de la formation évoluent de la manière suivante :

	MONTANT	VARIATION
2017	395 756	
2018	303 531	-92 225
2019	283 982	-19 549

Le contexte de la réforme de la formation professionnelle et une demande moindre expliquent une dimi-nution de l'activité pour la seconde année consécutive.

Les produits des services CCG / Paie évoluent de la manière suivante :

	MONTANT	VARIATION
2017	599 806	
2018	595 431	-4 375
2019	563 364	-32 067

Les produits des services CCG et Paie sont en diminution de 32 067 € en raison de sorties de dossiers.

Les subventions sont quasiment stables passant de 422 369 € en 2018 à 424 411 € en 2019.
Les produits perçus dans le cadre du Club des partenaires sont en légère diminution passant de 52 600 € à 51 600 €.

Les reprises sur amortissements et provisions passent

de 33 785 € à 43 004 € et sont constituées par les principaux mouvements suivants :

- Une reprise sur provision de départ à la retraite pour 5 850 €
- Des reprises sur clients douteux pour 19 051 € (car la créance est passée en pertes)
- Des IJSS perçues suite aux arrêts maladie à hauteur de 16 676 €

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 9 juin 2020.
L'Organisation Mondiale de la Santé a classé le 11 mars 2020 l'épidémie de Covid-19 en pandémie mondiale.
Considérant que l'épidémie de Covid-19 est un événement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020 et considérant l'absence de situation épidémique liée au Covid-19 en France au 31 décembre 2019, les actifs et passifs et les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et compte de résultat ont été comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.
Les effets de cette crise sanitaire sur l'activité de l'association sont difficilement quantifiables compte-tenu de l'imprévisibilité de son évolution ; dans ce contexte incertain, l'association a pris toutes les dispositions nécessaires afin d'en minimiser les conséquences, notamment :

- Mise en place de l'activité partielle
- Mise en place du télétravail
- Acquisition d'équipements de protection individuelle
- Formalisation de protocoles spécifiques COVID-19

Au-delà des charges la crise aura également un impact sur les recettes en 2020, notamment celles issues de l'activité formation. Elles ne peuvent être quantifiées avec précision à ce stade.

LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

L'ensemble des produits s'établit à 2 676 383,66 € pour des charges s'élevant à 2 731 839,47 €.
En conséquence, le résultat de l'exercice 2019 est de - 33 720.86 € répartis de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation = - 47 062,39 €
- Résultat financier = - 1 278,59 €
- Résultat exceptionnel = - 7 114,84 €
- Reprise sur fonds dédiés = + 21 734,95 €

L'ANALYSE BILANTIELLE

L'analyse bilantielle, quant à elle, entraîne les observations suivantes :

- Le total des fonds propres est en augmentation du fait de la fusion en 2019 des deux ex Uriopss (+ 188 832 €). A périmètre équivalent (fonds propres cumulés sur les bilans 2018) ils sont en dimi-nution en raison du résultat net déficitaire en 2019.

Ils restent cependant conséquents (2 407 426 €).

- Les provisions diminuent en raison de la diminution de la provision pour départ en retraite à la suite de départs ainsi qu'à la reprise de créances irrécouvrables passées en pertes
- Plusieurs subventions restent à recevoir au 31 décembre 2017 pour un total de 126 380 €
- L'Uriopss n'a pas eu recours aux billets à ordre.

ÉVOLUTIONS POSSIBLES POUR 2020

Dans un contexte budgétaire qui demeure difficile la poursuite de l'activité de l'Uriopss Hauts de France s'inscrit dans un cadre particulier : la consolidation de la fusion réalisée 2019 est en cours mais l'activité est largement impactée par la crise COVID 19.

Pour les années à venir les enjeux pour l'Uriopss seront :

- Consolider le niveau de cotisations en apportant le niveau de service aux adhérents mais aussi en définissant un nouveau mode de calcul des cotisations qui prenne en compte les pratiques des deux ex-Uriopss
- Le développement des services techniques apportés aux adhérents (juridique, formation, CCG et paye)
- La sécurisation des subventions et conventions existantes

Par ailleurs les travaux autour d'un nouveau projet politique et associatif sur un périmètre Hauts-de-France, stoppés en raison de la crise COVID, devront reprendre. Ce projet associatif sera la colonne vertébrale de l'action déployée par l'Uriopss.

LES PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'affectation suivante du résultat est proposée :
L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice de - 33 720.86 €
En conséquence, l'Assemblée générale propose d'affecter le résultat déficitaire de 33 720.86 € en report à nouveau, celui ci passant donc de 1 235 568,53 € à 1 201 847,67 €.

QUELQUES DATES MARQUANTES

9 JANVIER

SÉMINAIRE « TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LEURS PARCOURS DE SANTÉ »

15 JANVIER

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

31 JANVIER

UNIVERSITÉ DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS AUTOUR DE L'IMPACT SOCIAL DES ASSOCIATIONS ET CÉRÉMONIE DES VŒUX

RÉUNION DE LA FABRIK À PROJETS, PLATEFORME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

22 FÉVRIER

25 FÉVRIER

RÉUNIONS « GRAND DÉBAT NATIONAL » AVEC LES ADHÉRENTS

CYCLE DE SÉMINAIRES « L'INCLUSION PAR L'HABITAT : SE LOGER, HABITER, VIVRE ENSEMBLE »

MARS ET AVRIL 2019

04 JUIN

JOURNÉE D'ÉCHANGES « PRÉCARITÉ ET EXCLUSION SOCIALE EN MILIEU RURAL : PROBLÉMATIQUES ET INITIATIVES »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FUSION DES URIOPSS NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

25 JUIN

AUTRE DATES MARQUANTES

28 NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT DE CLÔTURE DU PROJET EUROPÉEN VISES « L'IMPACT SOCIAL AU DELÀ DES CHIFFRES »

03 DÉCEMBRE

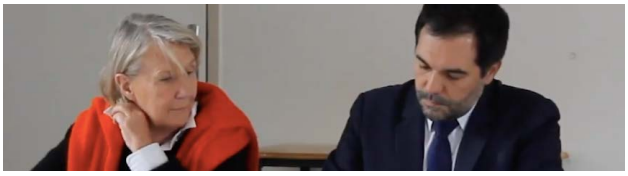

COMMISSION RÉGIONALE « INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS » AVEC L'INTERVENTION DE MEMBRES DU CESE

08 NOVEMBRE

JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DES IMPACTS LA NOMENCLARUTE « SERAFIN-PH » EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

1ER OCTOBRE

JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE SUR LA THÉMATIQUE « PARCOURS DES PERSONNES ET DÉCLOISONNEMENT DES ACTEURS »

24 JANVIER 2019
Rencontre territoriale autour des cyber-risques et du RGPD

12 MARS 2019
Rencontre autour des enjeux du Projet Régionale de Santé

17 MAI 2019
Rencontre autour d'un plaidoyer régional sur la situation des exilés en Hauts-de-France

2 JUILLET 2019
Rencontre autour de la stratégie « Ma santé 2022 »

5 JUILLET 2019
Rencontre autour de la réforme de la formation professionnelle

12 SEPTEMBRE 2019
Commission interdépartementale Aide et soins à domicile

12 SEPTEMBRE 2019
Commission interdépartementale EHPAD

18 SEPTEMBRE 2019
Rencontre débat sur le rapport de l'ONU et la politique du handicap en France

DU 7 AU 10 OCTOBRE 2019
Demi-journées départementales de rentrée sociale

13 DÉCEMBRE 2019
Club RH « L'attractivité des métiers dans le secteur sanitaire, social et médico-social »

POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES

Le suivi et la contribution à la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les Hauts-de-France

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2019, L'URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE S'EST FORTEMENT INVESTIE DANS LE SUIVI DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ EN RÉGION

Dès sa nomination, l'Uriopss a demandé à rencontrer le Haut-commissaire et l'a invité à participer à sa journée de rentrée sociale. Cela a été l'occasion pour le Haut-commissaire de se présenter aux acteurs locaux et d'intervenir sur les enjeux de décloisonnement et d'accompagnement des parcours. L'Uriopss a également invité le Haut-commissaire à participer au Collectif ALERTE pour échanger avec les membres sur les situations sociales peu ou mal prises en compte en région, et les leviers mobilisables dans le cadre de la stratégie pauvreté.

L'Uriopss a porté la parole des associations dans les instances de la stratégie (cf. prise de parole d'un représentant du Collectif ALERTE à la conférence régionale de décembre 2019) et a relayé aux associations les opportunités de soutien complémentaire (26 projets portés à la connaissance du Haut-commissaire en une semaine).

Les informations relatives à la stratégie nationale et à son déploiement en région, ont été diffusées régulièrement via des lettres d'informations et des rencontres interfédérales.

L'Uriopss a également suivi de manière plus détaillée certains chantiers, tels que le projet de Revenu Universel d'Activité en lien notamment avec les représentants des allocataires du RSA dans le Nord (cf. ci-dessous), en diffusant les ressources produites (guide d'appui à la mise en œuvre de la démarche du référent de parcours…).

Au-delà des travaux sur les parcours d'insertion, la santé et l'alimentation l'Uriopss a poursuivi son engagement dans l'animation ou la co-animation de groupes régionaux de la stratégie pauvreté

Dans la mesure de leurs disponibilités, les (co-)animateurs ont participé aux échanges proposé par le Préfet (participation au CAR Cohésion sociale en 2019), par le Haut-commissaire (rencontres bilatérales pour faire le point sur l'avancée des groupes, séminaire des animateurs régionaux, appui à l'organisation de journées thématiques, conférences régionales…) et par la délégation interministérielle (journées nationales thématiques).

L'Uriopss co-anime avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité, l'Union Régionale pour l'HAbitat des Jeunes, la Fédération des Centres Sociaux, et la CNAPE, le groupe de travail n°9 « Sortants de l'ASE »

Une première rencontre régionale de lancement s'est déroulée le 10 Avril 2019, permettant de préciser les attendus, le calendrier, les objectifs, le contenu, et le livrable envisagé du groupe de travail. Une seconde rencontre régionale s'est déroulée le 10 Juillet 2019, à la suite de la Conférence Régionale. Elle fût l'occasion pour les participants de partager un état des lieux, et de proposer de premières perspectives d'amélioration.

Cinq rencontres départementales ont été organisées en juin et septembre 2019 afin d'affiner le diagnostic et les propositions. Les adhérents des fédérations, partenaires, services Départementaux et de l'État furent conviés à échanger sur les orientations prises dans le cadre de l'accès à l'autonomie des jeunes sortants de l'ASE (contractualisées ou non), et leur mise en œuvre.

Des temps forts régionaux thématiques ont ensuite été organisés conviant les mêmes acteurs. Ils ont permis de mettre en avant des initiatives portées par les associations et/ou les Conseils Départementaux et/ou les services de l'État dans les domaines précisés par le référentiel national, de capitaliser les expériences et initiatives, et de mettre en réseau les acteurs : *« Besoins affectifs, maintien des liens et référents de parcours »*, *« Accès au logement des jeunes issus de l'ASE »*. Ces rencontres thématiques se poursuivent en 2020, notamment sur les sujets *« Insertion professionnelle des jeunes sortants de l'ASE et de la PJJ »* et *« Parcours et promotion de la santé »*.

La co-animation du groupe régional sur la participation des personnes accueillies et accompagnées

Sollicitée par la Fédération des centres sociaux des pays picards pour co-animer avec elle le groupe régional « Participation », l'Uriopss s'est investie dans ce chantier aux côtés du CRPA. Après les

premiers mois de travail dans le cadre de la stratégie pauvreté sur le premier semestre 2019, les difficultés rencontrées dans les différents groupes de travail pour mobiliser des personnes concernées et l'arrivée du Haut-Commissaire en septembre 2019, il a été décidé de réfléchir à la participation des personnes concernées de manière plus globale que les groupes de travail et de leur proposer dans un premier temps de participer à des temps larges leur permettant de donner leur avis sur des sujets qui les concernent.

Ainsi, sur le dernier trimestre 2019 ont été mises en place une conférence citoyenne et une soirée-débat autour du Revenu Universel d'Activité associant les personnes concernées. Le bilan de la première année de la Stratégie Pauvreté le 12 décembre 2019 en Conférence Régionale a permis d'associer l'après-midi des personnes concernées et de solliciter leur participation sur un atelier citoyen. Une consultation a été lancée auprès des animateurs des groupes de travail pour connaître leurs besoins en matière de participation. Les demandes portent sur des outils et l'animation de leur groupe de travail de manière participative sur 2020.

L'Uriopss a également accepté de porter administrativement l'enveloppe financière d'appui à la participation des personnes concernées aux travaux de la stratégie. Dans ce cadre, l'Uriopss a proposé la mise en place d'un « comité de suivi » partenarial chargé :

- d'établir une stratégie partagée entre associations, pouvoirs publics et personnes concernées, quant aux conditions favorables à réunir pour favoriser l'information, l'appropriation et la contribution des personnes concernées aux mesures de la stratégie
- de proposer et valider collégialement les modalités d'utilisation de ces crédits, ainsi que les aspects techniques (simplification et sécurisation du système de défraiement, dépenses éligibles, formulaires type...)
- de suivre l'utilisation de l'enveloppe régionale.

L'animation des échanges régionaux autour de la formation des travailleurs sociaux

Sollicitée par la DRJSCS, l'Uriopss a accepté d'animer le groupe régional « Formation des travailleurs sociaux », réunissant un noyau de participants très impliqués venant par exemple de centres de formation, de conseils départementaux, des services de l'État (DRJSCS, DDCS), de travailleurs sociaux de la MSA ou d'associations, et d'employeurs.

L'Uriopss a organisé cinq rencontres régionales entre mai et décembre 2019. Il s'agissait dans un premier temps de faire se rencontrer les acteurs provenant de territoires et d'organisations différentes pour identifier des volontés et des objets de travail conjoints, en lien avec les orientations de la Stratégie Pauvreté. Ainsi, en complément des productions nationales attendues autour de six thématiques, les participants ont souhaité investir d'autres enjeux : l'articulation entre travailleurs sociaux et travailleurs pairs, le lien entre les organismes de formation et le monde professionnel, les difficultés de recrutement, le besoin de valorisation des pratiques professionnelles, l'amélioration de l'attractivité des métiers du social et du médico-social. A l'issue des premières réunions, un support en ligne a été créé pour sensibiliser et mobiliser de nouveaux acteurs, et recenser les dispositifs correspondant aux thématiques priorisées dans le cadre de la Stratégie Pauvreté.

Les réunions suivantes ont pris la forme de journées de travail thématiques durant lesquelles les participants ont échangé autour de trois questions : sur quoi souhaitons-nous agir, sur quoi pouvons-nous nous appuyer pour agir, de quoi avons-nous besoin pour faire plus ou autrement. Les thématiques abordées en 2019 sont les suivantes :

- travail social et ruralité
- cohérence entre formation et réalité de terrain
- enjeux de pluridisciplinarité, transversalité
- travail social et numérique.

Suite à ces travaux et à la finalisation des notes de cadrage nationales, la feuille de route du groupe sera finalisée début 2020.

>> Le support de présentation du groupe régional est consultable en ligne et les notes thématiques sont en ligne sur l'espace sur l'espace collaboratif.

Commissions régionales LCE

Chaque année, l'Uriopss organise une commission régionale *« Insertion et* Lutte contre les exclusions » dans laquelle les adhérents du secteur sont invités à débattre et s'enrichir mutuellement. Le 2 décembre, l'Uriopss a invité Marie-Hélène Boidin Dubrule et Stéphane Junique, rapporteurs des rapports *« Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir »* et *« Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030 »* du CESE à intervenir dans cette commission.

L'objectif de la rencontre était double :

- présenter le rapport aux acteurs de territoire et échanger avec eux pour mieux appréhender les situations, les évolutions et les leviers ;
- identifier les propositions du rapport dont le réseau pourrait se saisir dans le cadre de la feuille de route 2020.

Retrouvez la vidéo de présentation de la commission 2019.

POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES

Journée d'étude SERAFIN-PH

Dans la continuité des travaux engagés par l'Uriopss sur le projet SERAFIN-PH depuis plusieurs années, une journée d'étude a été organisée par l'Uriopss Hauts de France le **8 novembre 2019** à l'IRTS de Loos. Cette journée a permis, d'une présentation complète de la démarche SERAFIN-PH par l'équipe nationale SERAFIN-PH (DGCS – CNSA), de notre conseillère technique autonomie à l'Uniopss : Gwénaëlle Sébilo et de témoignages d'adhérents expérimentateurs d'appréhender l'utilisation de ces nomenclatures de besoins et de prestations, et de comprendre les enjeux politiques qu'elles sous-tendent, et d'en tirer une analyse critique. Plus de 200 personnes, parmi lesquels des agents des autorités de tarification, ont participé à cette journée, riche en échanges, afin de débattre et construire ensemble une réflexion commune.

Le 14 novembre 2019, le comité stratégique du projet SERAFIN PH, consacré aux différents chantiers mis en œuvre depuis le dernier COSTRAT en date du 27 avril 2018 a porté sur :

- les études nationales de coûts 2018 et 2019
- un choix sur les modèles de financement étudiés dans le cadre du Comité technique: budget à la personne, budget à l'ESMS et budget mixte. C'est le modèle tarifaire « hybride » qui a été retenu
- le calendrier de travail retenu en 2020 pour consolider le scenario tarifaire.

Le réseau Uriopss-Uniopss a fait part de son analyse dans une contribution en mai 2019 (fiche technique n°98999) et plus récemment dans un communiqué de presse (cf. CP SERAFIN-PH).

Le COSTRAT a également permis d'arrêter le programme de travail 2020. Toutefois, les membres du Comité stratégique, dont le réseau- Uriopss-Uniopss, ont rappelé la nécessité de mettre en adéquation le projet SERAFIN PH avec tous les autres chantiers, comme le Système d'information des MDPH, la démarche une « *Réponse accompagnée pour tous* », le régime des nouvelles autorisations pour les établissements accueillant des personnes handicapées ou malades chroniques..., ou encore le guide sur la mesure de l'activité. Plusieurs points de vigilance ont aussi été exprimés, notamment sur le fait que les nomenclatures ne sont pas un outil d'évaluation des besoins/situations des personnes en situation de handicap qui nous permettraient d'analyser les impacts dans les scénarios de tarification au-delà d'un simple choix de modèle tarifaire.

Perspectives pour le champ du grand âge

APPROPRIATION DU RAPPORT LIBAULT ET PRÉPARATION DE LA LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Au printemps 2018, l'ampleur de la mobilisation des professionnels travaillant en EHPAD et dans le secteur de l'aide à domicile a été l'occasion pour l'Uriopss d'attirer une nouvelle fois l'attention des pouvoirs publics sur l'urgente nécessité de refonder la réflexion autour de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie qui dépasse les seules questions budgétaires pour, d'une part interroger la place des différents établissements, services et autres solutions intermédiaires du secteur personnes âgées dans leur environnement socio-économique, et d'autre part participer au changement de regard de la société sur le vieillissement. Le gouvernement s'est saisi de la question en confiant à Dominique Libault une mission de concertation sur les sujets du grand âge et de l'autonomie à laquelle le réseau Uniopss-Uriopss a participé. Ce rapport, publié en mars 2019 a souligné la nécessité d'un travail en profondeur pour transformer l'accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie.

De manière générale les différents travaux en cours et documents techniques et stratégiques sont régulièrement présentés dans le cadre des CODURESPA ex Nord - Pas-de-Calais (commission départementale de l'Uriopss-Personnes Agée) et des CRUESPA (commission régionale de ex Picardie l'Uriopss-Personnes Âgée) pour ali-

menter la réflexion de nos adhérents. Les orientations de ce rapport ont été présentées aux adhérents le 21 juin 2019 à la CODURESPA du Nord et le 12 septembre à la CRUESPA dans le but de préparer un positionnement politique de l'Uriopss pour la future Loi Grand Age et Autonomie qui devait paraître à la fin de l'année 2019. Son décalage temporel a conduit l'Uriopss a reporté ses travaux d'élaboration de positionnement en 2020.

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DU NORD

Au vu des évolutions demandées aux Résidences Autonomie, notamment sur le volet de la prévention de la perte d'autonomie et les modalités d'utilisation de forfait autonomie, l'Uriopss et l'UDCCAS ont souhaité réunir leurs adhérents le 17 Décembre 2019 afin de faire un point sur les avancées et leur questionnement. La réunion s'est tenue en présence de représentants du Conseil Départemental du Nord et de la CARSAT qui ont pu répondre aux différentes questions relatives aux appels à projet 2020, au suivi administratif des actions menées et également sur les plans d'aide à l'investissement et les aides à la réhabilitation des bâtis.

LA SEMAINE BLEUE

L'Uriopss s'est pleinement investie, comme chaque année dans l'organisation de la Semaine Bleue dans le département du Nord. La thématique pour 2019 était « *Ensemble agissons pour une société plus respectueuse de la planète* ». Les comités locaux Semaine Bleue ont été réunis comme chaque année au mois de mars afin de les aider dans la préparation de leur programme d'activités et de manifestations locales.

Contribution au référentiel de mesure de l'activité des ESMS PH et travaux sur l'efficience

En janvier 2019, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie a publié son guide méthodologique national de mesure de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
Le 4 octobre 2019, l'ARS des Hauts-de-France a présenté aux fédérations du champ des personnes en situation de handicap, son adaptation du guide national en un référentiel de mesure de l'activité applicable à la région.
Ce référentiel régional qui, contrairement au guide national, est opposable aux gestionnaires lorsqu'ils signent un CPOM le stipulant, permet d'objectiver et de déclencher la modulation des financements à l'activité, a été envoyé dans sa version projet le 10 octobre 2019.
Suite à cette réception, l'Uriopss Hauts-de-France a souhaité solliciter la contribution de ses adhérents tout en respectant un calendrier restreint.
Ce sujet a fortement mobilisé le réseau puisqu'une trentaine de contributions individuelles ont été reçues, on fait l'objet d'une synthèse, d'une contribution qui a été arbitrée lors d'une réunion avec les adhérents le 9 décembre 2019.
Cet important travail collectif a donné lieu à une contribution au sein de laquelle, le réseau a pu dénoncer un référentiel établi avec une sémantique beaucoup plus quantitative que qualitative, un contexte de transformation très chargé en réformes nécessitant d'être mises en cohérence, et une méthode de production du guide régional bien moins participative que le guide national.
Plus précisément, nous avons souhaité faire plusieurs focus au sein du rapport d'activité, à savoir :

1. Une contractualisation CPOM questionnée

Les associations ont évoqué le caractère déséquilibré des négociations menées dans le cadre de la contractualisation. Ce rapport déséquilibré pourrait selon elles être renforcé par l'introduction de ce référentiel impliquant des objectifs grandissant avec des possibilités de baisses de moyens.
Les associations ont souhaité rappeler leur souci avant tout d'une prise en charge qualitative des usagers et se sont inquiétées d'un guide qui mettrait beaucoup plus l'accent sur la dimension quantitative que qualitative. Dans la mesure où la qualité n'apparaît pas dans les indicateurs.

2. Un paradoxe entre le virage inclusif et la mesure de l'activité

Nous avons souhaité alerter l'ARS sur le paradoxe qu'entraînerait une lecture purement quantitative conduisant à l'optimisation des taux d'occupation, incompatible avec le virage inclusif souhaité.
De plus, Les travaux de mesure de l'activité s'inscrivent dans un contexte très chargé en réformes et transformations qui sont toutes étroitement liées. Cela montre la densité des travaux en cours avec des chantiers non aboutis et d'autres disposant de très peu de recul.
Ces différentes évolutions, qui peuvent parfois manquer d'articulations, génèrent une charge de travail importante ou un besoin d'appropriation qu'il conviendra de prendre en compte.

3. Une demande d'expérimentation

Si les associations ont pu saluer le travail d'harmonisation par le guide national, elles ont jugé le référentiel Hauts-de-France beaucoup plus contraignant et souhaiteraient une expérimentation plutôt que l'application immédiate qui se dessine et qui entraînerait des difficultés.
Une étude d'impact nous semble nécessaire afin d'évaluer notamment les biais ou effets négatifs. A titre d'illustration certaines associations évaluent un taux d'occupation inférieur de 3 % à 8 % par rapport à celui affiché dans les comptes administratifs, par la simple application du référentiel.

L'Uriopss a souhaité proposer une méthode alternative permettant d'associer davantage les acteurs et de procéder à des études d'impacts.
En sus des éléments évoqués ci-dessous, la contribution a ensuite détaillé une analyse technique et une analyse politique et peut être consultée au sein de la fiche n°101139

POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES

Contribution sur les personnes à la rue présentant des difficultés ou un handicap psychiques

CONTRIBUER À UNE OBSERVATION PARTAGÉE DES RÉALITÉS DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'Uriopss a souhaité **mieux appréhender les liens entre situation de précarité** (notamment dans le cadre de parcours de rue) **et difficultés ou handicap psychiques.** Les échanges avec les acteurs de terrain ont mis en lumière :

- Des difficultés d'orientation sur les secteurs de psychiatrie et dans la réalisation de l'évaluation de la situation psychologique pour les personnes à la rue (identité inconnue, personnes rejetant l'institution ou en situation d'évitement). Le manque d'information sur l'identité de la personne (notamment la date de naissance) rend difficile, voire impossible, une évaluation psychologique et l'entrée dans une démarche de soin
- Des personnes, souvent jeunes, ayant des déficiences et des troubles du comportement et qui ne sont prises en charge ni par la psychiatrie, ni par les structures sociales, ou encore des personnes en situation de rejet de soins
- De moins en moins d'hospitalisations mais du domicile en psychiatrie, d'où la problématique de prise en charge ambulatoire pour les personnes sans domicile, mais nécessitant des soins
- Les maraudes rencontrent de plus en plus de mineurs à la rue (sans solution d'hébergement, en rupture avec l'institution ASE et autres, rejet du collectif...) ayant des troubles du comportement, plus ou moins diagnostiqués. Ces personnes ont souvent des difficultés à se stabiliser dans les collectifs vers lesquels les SIAO les orientent, avec des comportements à risque qui dégradent les situations (marginalisation, addictions, prostitution, etc.). De même, la peur ou le rejet de l'institution peuvent aggraver les risques de rupture.

La formation des travailleurs sociaux à la détection des problématiques de santé, notamment en santé mentale et problématiques psychiques, permettrait d'adapter les postures, mais également d'être au fait des différentes réorientations possibles. Ces pistes de travail (problématique liée à la sectorisation, jeunes avec troubles du comportement, pratique du aller vers, anticipation et indicateurs d'alerte, formation des accompagnants...) pourront être reprises en 2020, notamment dans le cadre de **l'installation de la Commission régionale « Santé » de l'Uriopss**. En effet, la première rencontre devrait être dédiée à l'articulation entre précarité et santé, et plus spécifiquement les difficultés rencontrées dans le cadre du parcours résidentiel et les difficultés psychiques ou psychiatriques.

Il s'agirait, en fonction des ressources de chaque territoire, de renforcer les leviers à disposition des accompagnants tels que :

- Sensibiliser à la détection de problématiques de santé, notamment de santé mentale, aider à comprendre les effets et répercussions des maladies et altérations dans les facultés, les difficultés rencontrées dans le quotidien
- Mieux appréhender et gérer des situations de crise, dans la relation d'accompagnement, mais également en dehors (appuyer la mise en place des temps de supervisions)
- Améliorer l'articulation entre acteurs du social et de la santé.

Accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs

LES SECTEURS ENFANCE JEUNESSE FAMILLE ET INSERTION LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS DE L'URIOPSS ONT ORGANISÉ PLUSIEURS RENCONTRES DÉPARTEMENTALES SUR LE SUJET DE « L'AUTONOMIE DES JEUNES » AUPRÈS DE LEURS ADHÉRENTS

Lors de ces rencontres, les adhérents des deux secteurs on pu échanger sur les préalables, freins et leviers à la construction de parcours sans ruptures pour les jeunes à partir de leur seizième anniversaire.

L'Uriopss a, quant à elle, partagé avec les associations les éléments de contractualisation entre les Départements concernés et l'État dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les réactions et propositions recueillies ont alimenté les travaux relatifs aux protocoles d'autonomie des jeunes, pilotés par les Conseils Départementaux.

A l'initiative des correspondants territoriaux de l'Uriopss, plusieurs rencontres ont été organisées sur le Valenciennois, sur ce sujet, mobilisant des Maisons d'Enfants à Caractère Social, des services de milieu ouvert, des services de prévention spécialisée, des services d'aide à domicile auprès des familles, des Foyers de Jeunes Travailleurs, des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, entre autres. Assez rapidement, les adhérents ont souhaité élargir le cercle des participants : Protection Judiciaire de la Jeunesse, acteurs de l'Éducation Nationale, de la formation et de l'insertion professionnelle, acteurs du logement, partenaires de l'accès aux droits, etc.
Il s'agissait d'échanger sur les difficultés éprouvées par les acteurs de l'Enfance et du champ Adulte à co-construire des parcours sans ruptures pour les jeunes et d'identifier et amplifier les leviers sur lesquels s'appuyer (connaissance de l'offre sur les territoires, partage d'une culture commune et d'une définition de l'Autonomie, coopération entre les acteurs, etc.).
Dès la seconde moitié de l'année se sont mises en place des réunions régulières (toutes les 6 semaines), dont l'ordre du jour était une visite sur site de l'une des structures participantes, une présentation de dispositif et des échanges sur une thématique prédéfinie par les participants.
Ces rencontres se poursuivent en 2020.

Par ailleurs, désirant poursuivre la dimension interfédérale engagée via la réalisation de l'étude « Accompagnement, parcours et devenir des jeunes issus de l'ASE sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille » en 2018, l'Uriopss, l'URHAJ, la CNAPE et la FAS ont interpellé les cinq Conseils Départementaux des Hauts-de-France, afin d'échanger sur les préconisations impliquant les Départements, en tant que chefs de file de l'action sociale.
En réponse, le Département du Nord, via le Service Prévention et Autonomie des Jeunes, qui pilote la démarche, a associé les fédérations aux travaux relatifs au protocole d'autonomie des jeunes, notamment en les conviant aux rencontres partenariales menées.
La méthode retenue, et le calendrier permettaient aux fédérations de contribuer en :

- Remontant les initiatives des associations à l'échelle départementale, et en territoire
- Alimentant le diagnostic de l'existant, sur chacun des axes identifiés par le référentiel national ; et en les partageant avec les partenaires présents autour de la table
- Proposant des axes d'amélioration. Issues d'une part des échanges animés dans le cadre du groupe de travail n°9 de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, et d'autre part des rencontres régulières à destination des adhérents, organisées par chaque fédération
- Validant des engagements communs aux fédérations pour faire vivre ce protocole sur la durée

Le Département du Pas-de-Calais s'est engagé à mener les travaux relatifs au protocole d'autonomie des jeunes, en partenariat. Ils devraient débuter en 2020 (la méthode est en cours de stabilisation).

Ces mêmes fédérations co-animent en Hauts-de-France, le groupe de travail n°9 « Sortants de l'ASE » de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, dans une perspective pluriannuelle.

POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES

Temps forts « Jeunes entre ruptures et continuité - les ruptures familiales » - Hauts-de-France

Une journée de colloque a été organisée à l'initiative du Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée et des services de Prévention Spécialisée de la Picardie, en Janvier 2018 à Amiens sur le thème : *« Jeunes entre ruptures et continuité. Les ruptures scolaires ».* Les services de Prévention Spécialisée du Pas-de-Calais y ont été conviés. Souhaitant initier un cycle d'échanges à l'échelle des Hauts-de-France, les services de Prévention Spécialisée du Pas-de-Calais ont organisé cette année, avec le soutien de l'Uriopss, une semaine dédiée à la valorisation des pratiques de la Prévention Spécialisée sur le même sujet de la rupture et de la continuité, mais par le prisme des relations familiales : *« Jeunes entre ruptures et continuité. Les ruptures familiales »*. La volonté des équipes de Prévention Spécialisée était double : d'une part organiser un temps d'étude, de recherche et de débat entre les professionnels, les partenaires et les financeurs départementaux ; et d'autre part, mobiliser les jeunes et leurs familles, les réseaux et les interlocuteurs locaux. Pour ce faire, le projet a été pensé comme un parcours en Prévention Spécialisée, jalonné par un temps fort départemental, et des initiatives à l'échelle des territoires.

Le 28 Mai 2019, une demi-journée s'adressant aux professionnels du social (Prévention Spécialisée, Protection de l'Enfance, Service d'Accompagnement à Domicile des Familles, etc.) des Hauts-de-France, aux Caisses d'Allocations Familiales et aux Conseils Départementaux des Hauts-de-France portait l'objectif d'apporter un contenu scientifique. Un temps de conférence animé par Laurent OTT a permis de définir et d'analyser les processus de liens familiaux/ruptures familiales au sein des familles, et plus généralement de la société. Des pratiques éducatives en découlent. C'est pourquoi une table ronde composée d'éducateurs de Prévention Spécialisée des huit services du Pas-de-Calais, a donné à voir la manière dont la Prévention Spécialisée se saisit des enjeux de liens familiaux/ruptures familiales, les valeurs et modalités d'action qui font sens et sont garants de continuité, la plus-value apportée par les pratiques des équipes éducatives. Plus de 120 personnes étaient présentes. Retrouvez l'ensemble des documents ressources.

Des temps en territoire se sont déroulés en amont/aval de ce temps fort départemental. L'initiative du Littoral était portée par les Services de Prévention Spécialisée d'Association Liens et Actions des Jeunes, d'Education Loisirs Promotion, et de La Spirale ; celle de Lens-Henin, par ceux de Recherche & Action Sociale, Avenir des Cités, et Rencontres et Loisirs ; et celle de Bruay-Béthune par les services de La Vie Active. Chaque service/interservices a animé ce temps de manière singulière, permettant de valoriser les projets engagés sur la prévention et/ou l'accompagnement des ruptures familiales, en tenant compte des spécificités territoriales, des attentes et besoins des jeunes et des familles. Ont pu se dérouler des émissions de radio en plein air permettant le témoignage des publics accompagnés, la réalisation de livres blancs, des temps festifs, des cinés-débats, etc.

Colloque « L'accueil des enfants de familles en situation de pauvreté dans les établissements d'accueil du jeune enfant : une volonté politique et des enjeux professionnels » - Hauts-de-France

L'accueil des enfants de familles en situation de pauvreté dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est une priorité politique clairement énoncée. Parmi les cinq engagements de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée fin 2018, deux concernent directement le champ d'activité de la petite enfance et de la parentalité :

- L'égalité des chances, dès les premiers pas, pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.

Ces deux grands axes de politique publique abordent, de manière opératoire, la dimension *« investissement social »* des EAJE : l'accueil en collectif offre aux enfants de familles en situation de pauvreté, une socialisation, complémentaire à celle du milieu familial, en contribuant à l'égalité des chances. Par ailleurs, l'accueil en collectif favorise l'insertion sociale et professionnelle des parents, en leur donnant accès aux modes de gardes.
Force est de constater que plusieurs facteurs peuvent rendre plus difficile l'accueil des enfants de familles en situation de pauvreté. Lorsque ces enfants sont accueillis, les professionnels sont alors interpellés dans leur professionnalité et leurs pratiques, quant à leur capacité à répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant en prenant en compte leur environnement social et familial.
La volonté de mieux accompagner les familles est également inscrite comme un objectif de la stratégie de lutte contre la pauvreté, et le soutien à la parentalité est une des composantes des politiques de la famille et de l'accueil du jeune enfant.

C'est à partir de ces réflexions que les membres du **collectif 59-62 *« Qualité d'accueil pour tous »** ont organisé un colloque intitulé : *« L'accueil des enfants de familles en situation de pauvreté dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant : une volonté politique et des enjeux professionnels »*.**
La journée fut rythmée par des présentations de travaux d'études sur les sujets de la qualité d'accueil éducative, sociale, et affective du jeune enfant (intervention de Sylviane Giampino, Haut-Conseil à la Famille, à l'Enfance et à l'Âge), des besoins et de l'intérêt supérieur des tout-petits (intervention de Sara Lehberger, Direction de la Promotion et de l'Égalité aux Droits auprès du Défenseur des Droits).
La professionnalité a été abordée par les interventions de Pierre Moisset, sociologue des politiques sociales et familiales - et Isabelle Deligne, Médecin de PMI.
Une table ronde des fédérations et têtes de réseaux de la petite enfance et de la parentalité a été l'occasion d'approfondir le sujet des pratiques professionnelles, en débattant de la manière dont le secteur s'empare de cette mission éducative et sociale. Des familles et alliées du mouvement ATD Quart-Monde sont intervenues afin de transmettre leur expertise, en posant les préalables d'une relation partenariale sereine avec les professionnels.
Les représentants institutionnels des Caisses d'Allocations Familiales et des Conseils Départementaux ont été invités à clore la journée, en présentant la déclinaison territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Plus de 140 participants étaient présents pour dessiner conjointement - familles, associations, institutions - des perspectives. L'ensemble des documents ressources est disponible en ligne.

*Le collectif 59-62 « *Qualité d'accueil pour tous* » est composé de : COLLINE ACEPP – l'Uriopss – le CRFPE.

COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE TRANSFORMATION

JOURNEE DE RENTRÉE SOCIALE

En 2018 l'Uriopss tenait sa journée de rentrée sociale sur le thème *« La transformation à tous les niveaux »*.

En 2019 nous avons souhaité poursuivre la réflexion initiée en abordant la question du décloisonnement. En effet la logique de parcours voulue et promue par les pouvoirs publics appelle ce décloisonnement entre acteurs du sanitaire, social et médico-social. Elle implique de nouvelles façons de construire entre acteurs, dans des logiques territoriales plus maillées et partenariales. Elle appelle aussi la construction de politiques publiques qui soient globales et non segmentées par secteur d'intervention.
Cette journée, qui s'est tenue à Amiens le 1er octobre, a permis d'aborder ces nombreux sujets.
Les interventions du le Président du Conseil Départemental de la Somme, Monsieur **Laurent Somon**, et la conclusion de la matinée par le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, Monsieur **Etienne Champion**, ont permis de rappeler l'importance d'une relation partenariale et construite entre les associations et les pouvoirs publics.
Robert Lafore, Président du Conseil de recherche et prospective de l'Uniopss, est venu éclairer les enjeux dans une perspective historique, mettant en lumière le passage d'un modèle réparateur à un modèle inclusif. L'équilibre entre une primauté totale à l'individu, ses droits et ses besoins, et de l'autre le fonctionnement collectif et démocratique : Une conception d'un Etat démocratique dont le seul but est de satisfaire le droit individuel ne peut fonctionner. Son objet est de satisfaire le droit commun.
Au cours de la matinée **Vincent Aussilloux**, Directeur de département à France Stratégie, a présenté le rapport *« Refonder l'Europe de la Solidarité »* et évoquer les enjeux d'une protection sociale pensée à l'échelle européenne et d'une coopération des États.

Enfin durant l'après midi les participants ont pu participer aux différents ateliers programmés et la journée s'est conclue par une table ronde réunissant l'Agence Régionale de Santé, le Département du Nord, la Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale et le Haut-Commissaire Régionale à la lutte contre la pauvreté.

6E UNIVERSITÉ DES PRÉSIDENTS D'URIOPSS
VALORISATION DE L'IMPACT DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

L'Université des présidents d'associations est un événement annuel organisé par l'Uriopss à l'occasion de la présentation de ses vœux. Il rassemble les présidents et administrateurs des associations adhérentes autour d'un thème différent chaque année, dans une logique de réflexion collective, de prise de recul, voire de prospective. En 2019 a eu lieu la 6e édition de cette université, avec pour thème *« L'impact social des associations de solidarité »*.

Organisée en deux temps, cette journée visait à informer et faire travailler les acteurs présents autour de la valorisation des spécificités associatives. La matinée a été consacrée à la valorisation des bénévoles, d'abord au travers d'un panorama sur le bénévolat aujourd'hui en France s'appuyant sur les études de Recherche et Solidarité et Viviane Tchernonog. Les échanges ont abouti comme souvent au même constat : la difficulté croissante de mobiliser des bénévoles de gouvernance, notamment dans le secteur social et médico-social. La matinée s'est terminée par un temps d'échange autour des constats partagés sur l'évolution du bénévolat et des bonnes pratiques mises en place pour le valoriser.

L'après-midi s'est concentrée sur la valorisation de l'impact social des associations. Après un temps de travail collectif autour de la perception de l'exercice d'évaluation d'impact social, une table ronde a rassemblé des acteurs travaillant tous autour de l'évaluation, avec différentes approches. La table ronde a été ouverte par **Florence Jany-Catrice**, Professeur et chercheur à l'Université de Lille, avec un état des lieux critique de l'exercice de l'évaluation dans le secteur social. Avec les interventions de **Eve Duquerty**, Responsable de développement KPMG, **Salomé Lenglet**, Chargée de mission projet Européen VISES à l'Uriopss HDF et **Maxime Pekkip**, Chargé de mission chez CRESUS, la suite de la table ronde s'est concentrée sur des retours d'expériences pour illustrer comment une évaluation d'impact social peut être mise en œuvre.

STRATÉGIE E-SANTÉ : RÉPONDRE AUX ENJEUX DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

Collectif SI Médico-Social Hauts-de-France

L'Uriopss confirme en 2019 son engagement au sein du Collectif SI MS HDF

Constitué en 2017 par sept fédérations et organisations représentatives du secteur médico-social en région et membres du CORSISS[1], le collectif se donne notamment pour mission de partager et porter les enjeux et changements structurants liés à la transformation numérique dans le secteur.

Un acte d'engagement ARS – Collectif SI MS autour des enjeux de e-santé

Le 5 septembre 2019, Dominique Pon - responsable ministériel du numérique en santé - présentait la feuille de route nationale du numérique en santé. Ce fût également l'occasion pour l'ARS et les membres du Collectif SI MS HDF, dont l'Uriopss est partie prenante, de signer un acte d'engagement cadre autour des enjeux de la e-santé pour le secteur. Ce partenariat est le fruit d'un diagnostic partagé entre le Collectif et l'ARS sur l'état et les besoins d'accompagnement du secteur en matière de virage numérique. Celui-ci a souligné une forte hétérogénéité en termes de maturité des SI en fonction des organisations.

Les projets e-santé nationaux et régionaux doivent contribuer à une meilleure coordination des acteurs de la santé (ville - hôpital - SMS) ainsi qu'à une réduction des inégalités en matière d'accès aux soins. Au regard de l'ampleur des transformations envisagées, l'information, l'implication et l'accompagnement des acteurs médico- sociaux dans le virage numérique constituent un enjeu d'autant plus fort aujourd'hui.

UN PROGRAMME D'ACTIONS SUR DIX-HUIT MOIS

Dans cette perspective, la première concrétisation du partenariat cadre ARS – Collectif SI MS, réside dans l'engagement le 1er juillet 2019, d'une convention de financement sur dix-huit mois. Le Collectif n'étant pas juridiquement constitué, cette convention de financement est juridiquement portée par l'Uriopss.

Dans ce cadre, les actions du Collectif se sont centrées en 2019 sur les axes prioritaires suivants :

- Faciliter les contributions des acteurs médico-sociaux dans le cadre de la construction du programme Prédice[2] et des projets nationaux (identification et authentification des professionnels, identification des patients usagers, outils socles tels que la messagerie sécurisée de santé…) et faciliter l'usage de ces différents services e-santé
- Informer les acteurs sur les questions numériques et les projets en cours dans le cadre de rencontres régionales destinées aux décideurs ou encore de rencontres régulières des directeurs / responsables SI
- Accompagner la montée en charge des fonctions SI dans les organisations médico-sociales avec notamment l'appui de l'ANAP pour la création d'un outil d'autodiagnostic permettant aux directeurs de disposer de pistes pour engager des actions à cours termes.

PERSPECTIVES 2020

Pour faciliter la mise en œuvre de ce programme d'actions dans les échéances imparties, les membres du Collectif ont fait le choix d'une mise à disposition de personnels.

L'année 2020 s'inscrit dans la poursuite des actions d'animation engagées en 2019 avec en plus, des rencontres départementales ouvertes aux professionnels de terrain afin de traiter les sujets de manière plus pragmatique. Elle permettra par ailleurs de traiter les questions structurantes permettant aux professionnels d'utiliser les services e-santé. Enfin, la crise sanitaire a déclenché un recours massif aux téléservices (téléconsultation, visio sécurisée…) et l'accompagnement des acteurs médico-sociaux dans ce cadre (aspects techniques et organisationnels) constitue un enjeu fort..

(1) COmité Régional Stratégique des Systèmes d'Information et de Santé (CORSSIS), installé par l'ARS le 22 juin 2017 - organe de concertation autour de la stratégie régionale e-santé

(2)Prédice : plateforme régionale de services e-santé (coordination entre professionnels, prise de rendez-vous, téléservices…

ACTIONS CLÉS

REPRÉSENTATION – PLAIDOYER

>CORSSIS

>instances Prédice (COPIL, comités de coordination et de mise en place des usages, groupes de travail thématiques)

CONTRIBUTIONS

>stratégie nationale e-santé

>opportunité de déploiement de la télémédecine dans les établissements et services du secteur PSH (animation d'un GT – 40 participants)

ACCULTURATION

>2 rencontres régionales qui ont réuni respectivement une centaine de dirigeants – Thèmes : Prédice, les projets nationaux, la stratégie SI d'un OG

>4 réunions des RSI – DSI – Thèmes : stratégie SI, hébergement, usage Prédice…

COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE TRANSFORMATION

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES ORIENTATIONS DÉPARTEMENTALES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Les années 2018 à 2020 sont marquées par trois stratégies nationales que sont la stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, la stratégie relative à la Parentalité, et la stratégie de Prévention et Protection de l'Enfance (en cours de contractualisation). Par ailleurs, les évolutions des territoires, des attentes, besoins et ressources des publics accompagnés, amènent les associations, les institutions, les autorités de tutelles, à s'inscrire dans une démarche continue d'observation, d'ajustement des orientations des politiques de l'Enfance Jeunesse Famille et des pratiques professionnelles.

L'année 2019 a été celle de la redéfinition des orientations de la prévention et de la protection de l'enfance pour le département du Pas-de-Calais. Ce dernier s'est en effet engagé dans une démarche de planification de l'offre d'accueil et d'accompagnement à l'Aide Sociale à l'Enfance, en partenariat avec le cabinet ENEIS. L'Uriopss en tant que représentant des associations a souhaité prendre part aux travaux. La contribution de l'Uriopss s'est déclinée par sa participation à un entretien avec le cabinet ENEIS. En ayant préalablement organisé et capitalisé les propos de l'ensemble des adhérents (GESAD62, services de prévention spécialisée, services de l'AEMO, services d'aide à domicile auprès des familles) et de la gouvernance de l'Uriopss, cet entretien a permis de mettre en lumière, du point de vue associatif, les forces et faiblesses de la politique de l'Enfance Jeunesse Famille actuelle et d'en proposer des préconisations. Cet entretien a été consolidé par une contribution Uriopss/GESAD62 transmise à la Direction Enfance Jeunesse Famille. Par ailleurs, l'Uriopss et les associations ont activement participé en séance plénière et dans les ateliers organisés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais lors d'une journée partenariale.

Les réflexions se sont poursuivies en début d'année 2020 et se sont illustrées par la présentation des orientations et actions prioritaires par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Suite à l'animation d'une rencontre par l'Uriopss dédiée à ce sujet, un courrier politique ainsi qu'une note technique ont été conjointement rédigés par l'Uriopss et le GESAD62.

Dans le département du Nord, la redéfinition des orientations de la prévention et de la protection de l'enfance s'est concrétisée par de nombreux chantiers. L'Uriopss a notamment participé aux rencontres territoriales organisées au second semestre 2019 par madame Devreese, Directrice Générale Adjointe des Solidarités en charge de l'Enfance Famille, sur la feuille de route départementale *« Prévention et Protection de l'Enfance »*. L'Uriopss a ainsi pu réagir aux propositions du Conseil Départemental. Les travaux se poursuivent en 2020.

2019 était également une année charnière puisqu'elle évoquait les travaux relatifs aux CPOM Enfance de seconde génération. A ce titre, l'Uriopss s'est engagée à en accompagner les réflexions, en lien avec les territoires. L'Uriopss a notamment participé aux rencontres CPOM territoriales organisées par la Direction Enfance Famille, au premier semestre 2019. S'en sont suivi l'organisation de plusieurs rencontres des adhérents pour échanger sur les orientations proposées par le Département dans le cadre de la contractualisation. Ces rencontres ont donné lieu à l'interpellation de la Direction Générale des Solidarité en Juillet 2019. Depuis fin 2019, l'Uriopss et le Conseil Départemental du Nord animent en lien étroit la démarche de construction des indicateurs de Gestion et de Qualité des CPOM Enfance 2020-2023. Le rôle de l'Uriopss est de capitaliser les remontées et propositions des associations, d'organiser des rencontres de travail entre les adhérents et le Conseil Départemental, permettant à chacun de s'exprimer. Les travaux se poursuivent en 2020.

LES DEMI-JOURNÉES DE RENTRÉE SOCIALE

Comme chaque année, la journée de rentrée sociale de l'Uriopss Hauts-de-France a été déclinée sur le territoire en cinq réunions départementales :

- 7 octobre – Aisne
- 8 octobre (matin) – Oise
- 8 octobre (après-midi) – Somme
- 9 octobre 2019 – Nord
- 10 octobre 2019 – Pas-de-Calais.

Après une ouverture des travaux par **Ahmed Hégazy**, l'environnement politique et financier des structures sociales et médico-sociales a été présenté par **Romain Caboche**, Responsable Pôle Autonomie et Politiques Tarifaires ou par **Arnaud Vinsonneau** (pour les départements ex-picards).
Ont pu être abordés lors de cette présentation, les différentes évolutions affectant le fonctionnement des ESSMS ainsi que les perspectives pressenties. Arnaud Vinsonneau et Romain Caboche ont évoqué les évolutions au sein des circulaires budgétaires sociales et médico-sociales. Divers focus ont également été opérés sur les réformes de tarification (mesure de l'activité, modulation tarifaire).

La partie financière s'est ensuite attachée à présenter les différentes procédures budgétaires (EPRD et BP) ainsi que leurs délais pour terminer sur une présentation des actualités « Régulation » à savoir, le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS ainsi que la potentielle rénovation des appels à projets.

Dans la deuxième partie de cette présentation, **Mathilde Hamelin-Rigaux** et **Mathilde Fache**, juristes, ont repris les points saillants de l'actualité législative, réglementaire et conventionnelle.

Alors que 2019 a été marquée par une relative accalmie législative, ce temps de rentrée sociale nous a permis de revenir sur un certain nombre de mesures afin de nous les approprier collectivement.

La formation professionnelle, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et l'égalité professionnelle ont été étudiés au regard des dispositions de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. La mise en place obligatoire de la nouvelle forme des instances représentatives du personnel – *qu'est le CSE (Comité social et économique) au 1er janvier 2020* – a été rappelée.
Un temps particulier a été dédié à l'évolution de la branche UNIFED et à la place de la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

Ces demi-journées sont l'occasion de prolonger la journée de rentrée sociale, politique, en demi-journées techniques. Elles donnent un aperçu du contenu du document conjoncturel publié chaque année par le réseau Uniopss–Uriopss.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE FORMATION DE L'URIOPSS HDF

L'ANNÉE A VU LA FUSION DES ORGANISMES DE FORMATION PORTÉS PAR LES URIOPSS PICARDIE ET NORD-PAS-DE-CALAIS AU 1ER JUILLET.
Un très important travail de mise en commun, de partage de pratiques professionnelles et de vision de la formation a été possible avec l'implication de tout le service.

Nous avons organisé nos rencontres avec le groupe d'adhérents-OF pour partager les enjeux des réformes à venir (loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel 2018).

Qualiopi processus certifié

Cette dynamique a été également portée par le réseau Uniopss – Uriopss autour de la certification *« Qualiopi »*. Une veille, des rencontres régulières et séminaires ont été assurés pour préparer la démarche. L'équipe du service s'est mobilisée dès l'été, dans une refonte de nos process qualité, de notre communication, des programmes, etc. L'objectif étant toujours de répondre au maximum aux projets des adhérents, en s'appuyant sur nos expertises internes (sectorielle, juridique, comptabilité, paie…), sur le réseau Uniopss-Uriopss et sur des experts externes. Le service est resté à leur écoute, a proposé des thématiques, des modalités innovantes pour renforcer la professionnalisation du secteur social et médico-social.

Sur **2019**, ce sont plus de **80 formations** pour **689 participants** à nos actions de formations professionnelles soit plus de **7200 h stagiaires** réalisées. Les thématiques ont été entre autres : *Applications des droits et statuts des personnes – Gestion de personnel – Comptabilité et gestion – Pratiques professionnelles…*

Les perspectives sur l'année 2020 portent sur la certification qualité et la structuration de notre offre de formation. Un axe de travail sur l'innovation pédagogique constitue un levier d'amélioration de l'offre pour nos adhérents.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS
Plus d'une trentaine d'actions ont été réalisées, en majorité par l'équipe de l'Uriopss et aussi par des experts partenaires. Ceux-ci sont souvent réalisés en binôme, pour offrir une approche pluri-disciplinaire au service des projets et des équipes dirigeantes (salariés et bénévoles).
La durée varie de 1 à 10 jours et les missions sont majoritairement tournées vers le pilotage associatif, la gouvernance, l'appui juridique, la mise en place de projets spécifiques…

LE SERVICE CIVIQUE
En **2019**, **47 missions** ont été menées dont **25 en Nord - Pas-de-Calais** et **22 en Picardie.** Au total, **29 associations** ont accueilli des jeunes. Il est à noter que les missions de Picardie, gérées par l'Uniopss depuis 2015, ont été reprises par l'Uriopss HDF depuis septembre 2019.
L'Uriopss propose un accompagnement à toutes les étapes : définition de l'offre, gestion administrative, formation civique et citoyenne, réponses aux questions des jeunes et des structures d'accueil, mise en place du tutorat. Contribuant à la démarche qualité, ces entretiens permettent une meilleure valorisation de l'engagement des jeunes ainsi que des réajustements dans les missions si nécessaire.
En 2020, pour faciliter le suivi administratif et la qualité du Service Civique, le réseau se dotera du logiciel SIHAM.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES
Elle soutient l'engagement et accompagne le développement des compétences individuelles et collectives des bénévoles associatifs qui participent au pilotage des associations, que ce soit en phase d'émergence, de développement ou de consolidation. Le financement était sur 2019 réalisé par le conseil départemental du Nord, le conseil départemental du Pas-de-Calais et par le Conseil régional. En **2019**, **33 actions de formation** ont été organisées, soit plus de **63 jours d'animation**, pour **361 bénévoles investis** dans **108 associations** de la région.

POINT SUR LE SERVICE JURIDIQUE

L'activité du service juridique de l'Uriopss Hauts-de-France couvre plusieurs domaines d'intervention : le droit des usagers, le fonctionnement des associations au travers des questions liées aux statuts et règlement intérieur associatifs, les délégations de pouvoir mais surtout les questions relatives au droit social. Le soutien des adhérents peut se décomposer en plusieurs volets : un accompagnement au travers de la permanence juridique, une veille juridique, des missions d'accompagnement et l'animation de formations.

En 2019, le soutien du service juridique a été porté par Mathilde Fache et Aline Lenglart sur le premier semestre dans le Nord - Pas-de-Calais et par Mathilde Hamelin-Rigaux en Picardie.
Sur le second semestre, à la suite de la fusion, l'Uriopss Hauts-de-France compte un seul service juridique dans lequel interviennent Mathilde Fache (juriste) et Mathilde Hamelin-Rigaux (responsable du service juridique).

Si nous devions retenir deux questions phares de l'année 2019, nous pourrions cibler :

1 - LE VERSEMENT DE LA PRIME MACRON (OU PRIME POUR LE POUVOIR D'ACHAT)
Pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés, la loi *« portant mesures d'urgence économiques et sociales »* du 24 décembre 2018 a permis de verser une prime exceptionnelle exonérée de toutes charges sociales et non soumise à l'impôt sur le revenu.
L'enjeu pour les associations employeurs était de sécuriser le versement de cette prime au travers d'un accord d'entreprise ou d'une décision unilatérale de l'employeur qui prévoyait les critères de versement de cette prime afin de bénéficier des exonérations sociales et fiscales.
Ces enjeux ont été précisés dans les éléments de communication de l'Uriopss. Ils ont fait l'objet d'interpellations lors de la permanence juridique et des missions d'accompagnement.

2 - LES ORDONNANCES DITES « MACRON » DU 22 SEPTEMBRE 2017 ont posé comme principe que la nouvelle institution représentative du personnel est le Comité social et économique (C.S. E.). Celui-ci devait être mis en place avant le 31 décembre 2019, marquant la fin des délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Les employeurs ont donc été mobilisés par la découverte de cette nouvelle instance et se sont largement interrogés sur les conditions d'élections de ces nouveaux représentants du personnel.
Nous avons largement alerté les adhérents sur l'imminence de cette obligation ; sur un premier niveau d'information dans la Newsletter Droit Social et lors de nos permanences juridiques ; sur un second degré d'information – plus précis, des formations ont été consacrées à cette question.

Par ailleurs, **Mathilde Hamelin-Rigaux assure également l'animation du Groupe Droit Social de l'Uniopss** qui réunit les juristes en droit social du réseau Uniopss-Uriopss, à raison de deux rencontres physiques et trois rencontres en par visio-conférence et participe à la rédaction du Document de Rentrée Sociale de l'Uniopss.

LES CHIFFRES CLÉS

> **4** journées de formation en inter
> **15** journées de formation en intra
> **12** jours d'accompagnement

DES ACTEURS DU DOMICILE DANS LE BOULONNAIS

Pour l'Uriopss HDF, l'objectif de cette démarche s'inscrit dans une **logique de contribution à la création, au développement et au maintien d'activités, par le renforcement et le développement des partenariats.**
Cette action émane de l'équipe locale d'animation du Boulonnais avec une volonté réaffirmée par les associations de promouvoir les dynamiques partenariales entre SAAD et ce, en lien avec la Maison Départementale des Solidarités qui a pris note de cette initiative.
Impulsée en 2018, cette démarche de coopération et d'échanges a perduré en 2019, notamment sur les thèmes suivants :

- Optimisation des dépenses par les groupements d'achats
- Temps d'échanges sur le Règlement Général de Protection des Données [RGPD] et les cyber-risques
- Échanges de pratiques sur l'absentéisme et problématiques de recrutements
- Réflexions sur la création d'un vivier de salariés et sur la valorisation de l'impact social des SAAD
- Accompagnement et formation des bénévoles administrateurs
- Temps d'informations sur le rapport Libault et la politique départementale SAAD.

En résumé, cette démarche permet d'échanger et partager des informations, de capitaliser et mutualiser des expériences et de développer de nouvelles réponses au travers du partenariat.

En 2020, dans le cadre des crédits CNSA, un travail sera mené en lien avec les services du Département du Pas-de-Calais pour envisager une action complémentaire sur le territoire. D'autre part, l'Uriopss, à la lumière de la feuille de route partagée, engagera une action de communication pour valoriser les métiers du domicile sur le territoire du Boulonnais.

LE CLUB RH

L'Uriopss a initié en 2018 un club RH visant à alimenter la réflexion des adhérents sur les enjeux en matière de ressources humaines mais également de favoriser l'échange entre pairs.

Une première réunion s'est tenue en mars 2019 sur le thème *« La fin de carrière et le statut de cadre - Comment continuer à valoriser l'encadrement suite à la fusion AGIRC ARCCO »* en partenariat avec le CIC.
La fusion des deux caisses de retraite AGIRC ARCCO, en vigueur depuis le 1er janvier 2019, a suscité de très nombreuses interrogations pour les collaborateurs comme pour les employeurs. Cette fusion implique pour les employeurs d'anticiper les conséquences de la disparition de la retraite spécifique « cadres », de mettre en place des solutions complémentaires afin de rester attractifs et de préparer le départ de ceux-ci dans les meilleures conditions possibles.
Cette réunion a permis d'évoquer les différentes alternatives qui s'offrent aux associations pour pérenniser la présence de l'encadrement mais également préparer son départ en préservant l'activité de l'association.

La réunion du Club RH du 13 décembre 2019 a eu pour thème *« L'attractivité des métiers dans le secteur social, médico-social et sanitaire ».*
En effet, l'enquête du réseau Uniopss-Uriopss sur les difficultés de recrutement, partagée avec **Myriam El Khomri** durant sa mission et reprise en annexe de son rapport, a acté des difficultés que nous avons souhaité échanger avec les adhérents.
Cette rencontre a donc été l'occasion d'évoquer ces enjeux et les initiatives d'ores et déjà développées en région mais aussi de définir les actions qui pourront être mises en œuvre au cours de l'année 2020 par l'Uriopss afin d'accompagner ses adhérents.
Le campus des métiers, auquel l'Uriopss Hauts-de-France participe, a été présenté par sa responsable **Élodie Delattre**.

LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE LITTORAL PAS-DE-CALAIS
UN OUTIL DE COOPERATION TERRITORIALE

APPEL À INITIATIVES ARS HDF, FÉVRIER 2019

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 introduit un nouveau dispositif de déclinaison de la politique de santé mentale, le Projet Territorial de Santé Mentale. L'Uriopss et des acteurs territoires ont répondu conjointement à l'appel à initiatives de l'ARS HDF de février 2019, portant sur la mise en œuvre de la démarche d'élaboration du PTSM littoral Pas-de-Calais. Ce dispositif vise à l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Le PTSM est élaboré à l'initiative des acteurs locaux.

En l'absence d'une Communauté Psychiatrique de Territoire [CPT], L'Uriopss – de par son implantation à Boulogne-sur-Mer, du nombre d'associations fédérées, et des travaux préalables menés avec l'UNAFAM 62 - a coordonné le lancement de la démarche, assure le co-portage avec l'IDAC EPSM de Camiers, et fait office d'interlocuteur de l'ARS pendant l'élaboration du PTSM. Au printemps 2019, une première phase a permis de réunir des représentants de GEM, de familles, d'établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, et des établissements sanitaires publics et privés. Le 5 septembre 2019 marque la deuxième phase avec le lancement du comité territorial de pilotage ayant pour finalité de définir la gouvernance, la stratégie et de créer les conditions à l'élaboration du PTSM. Une cellule projet a alors été désignée pour piloter la démarche et suivre les travaux qui se prolongeront jusqu'en décembre 2020.

LA SEMAINE BLEUE
EDITION 2019

L'édition 2019 a eu pour thème *« Une société respectueuse de la planète : ENSEMBLE AGISSONS ! »* et s'est déroulée du 7 au 13 octobre 2019.

L'Uriopss intervenait en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord, la Fondation de France et Humanis.
Ce temps fort avait pour objectif d'inviter chacun à se sentir concerné par le devenir de la planète et à sensibiliser au vieillissement et aux liens entre les générations.
Comme chaque année, le Comité départemental de la Semaine bleue a organisé son festival de cinéma au cinéma *Le Méliès* de Villeneuve d'Ascq, sur le thème *Images de la vie et de l'âge.* **Trois films** étaient à l'affiche :

- ***Les plus belles années d'une vie*** de Claude Lelouche (film français de 2019)
- ***L'homme à la moto*** d'Agustin Toscano (film argentin de 2018)
- ***La mule*** de Clint Eastwood (film américain de 2018).

La remise des prix aux trois organismes lauréats du 32e appel à projet a eu lieu le 8 octobre 2019 et a récompensé :

- l'**EHPAD Saint-Antoine de Padoue de Lille** qui s'est vu décerner le prix du Conseil Départemental du Nord [3 050 €] pour son projet intitulé *«Théâtre de marionnettes intergénérationnel «Kurka et Ibus des Pious Pious de la ligne 14 Lille Moulins»*

- **BEL ÂGE d'Armentières** qui s'est vu remettre le prix du Groupe Humanis [2 000 €] pour son projet autour de l'*« Organisation de la Semaine Bleue 2019 »*
- le **SIDPA de Leers** qui a, quant à lui, reçu le prix de la fondation de France [2 000 €] pour son projet *« Eco-Loto ».*

Toutes les informations relatives à la Semaine Bleue sont disponibles sur le site du Comité Départemental.

PILOTER ET ANIMER LA FABRIK A PROJETS

L'Uriopss poursuit en 2019 pour la quatrième année, le pilotage et l'animation de la Fabrik à projets sur les territoires de Lens/Liévin pour promouvoir les initiatives locales qu'elles soient portées par les associations, les habitants ou les institutions. 10 rencontres se sont déroulées mensuellement (195 participants - 10 comptes rendus).

Dans le cadre de la Fabrik à projet, lieu de partage et de mise en lien entre les acteurs du territoire :

- L'Uriopss a poursuivi son travail de maillage autour de l'accrochage scolaire en organisant le 26 mars un ciné-débat réunissant 150 personnes.
- Un groupe spécifique sur l'accès aux soins se mettra en place sur le territoire en lien avec l'APEI et Médecins du Monde.
- Suite au temps fort du 20 novembre 2018 sur l'inclusion des exilés, les membres du Comité de pilotage de ce groupe animé par l'Uriopss et composé de la MDS de Lens, France terre d'asile, APSA, Ligue de l'enseignement, Cimade se sont réunis le 18 décembre pour réaliser un bilan de la rencontre et organiser des futurs événements.
- Sur le sujet de la santé mentale, la participation régulière de la coordinatrice du CLSM Lens/Hénin à la Fabrik à projets, permet aux acteurs de travailler ensemble de façon coordonnée sur des thématiques transversales (logement, situations complexes...).

Le Comité de pilotage de la Fabrik (composé du Conseil départemental du Pas-de-Calais, MDS Lens, CAF antenne de Lens, Fédération Centres sociaux, APEI Lens, AFERTES, Service de prévention spécialisée Avenir des cités, Uriopss), s'est réuni à cinq reprises. La CALL, la Fondation territoriale des lumières et le CCAS de Harnes ont rejoint le CP en 2019. Le copil a souhaité s'engager dans une évaluation de mesure de l'impact de la Fabrik à projets. L'Afertes mobilisera de janvier à juin 2020 des étudiants dans le cadre de leur parcours de formation sur ce projet.

PROMOUVOIR LES INITIATIVES BÉNÉVOLES

VALORISATION ET SOUTIEN DU BÉNÉVOLAT SUR LES TERRITOIRES

2019 a été pour l'Uriopss l'occasion de travailler sur un chantier lancé lors de la 6e Université des présidents (janvier 2019). Ce nouveau projet vise à rendre davantage visibles les bonnes pratiques associatives en matière de travail avec les bénévoles et également à mettre en lumière certains parcours individuels d'engagement.

Sur l'année scolaire 2018-2019 et 2019-2020, l'Uriopss a développé un partenariat avec l'ESJ (L'école Supérieure de journalisme) pour des portraits de bénévoles. Nous mettons ainsi en lien des étudiants et des bénévoles de l'une de nos associations adhérentes afin de réaliser un portrait de bénévole et de valoriser son parcours et les raisons de son engagement, et par là aussi l'association concernée. En portant une attention particulière au choix de bénévoles très divers, tant en âge, qu'en type d'engagement, genre, parcours de vie...nous souhaitons valoriser au maximum des parcours de bénévoles inspirant. Ces portraits sont diffusés mensuellement dans tous nos médias après une mise en forme par le service communication.

En 2019 toujours, une intervention a eu lieu le 29 août à Arras autour du bénévolat, s'appuyant notamment sur les études de Recherche et Solidarité et de Viviane Tchernonog, pour brosser un panorama du bénévolat en France et proposer un temps d'échange avec les acteurs sur des bonnes pratiques autour de la valorisation du bénévolat. Une trentaine de personnes ont participé à ce temps.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

L'Uriopss, dans le cadre de ses animations territoriales, a l'opportunité de rencontrer et d'accompagner des initiatives citoyennes, structurées ou non sous forme associative. De par ses missions, notre Union accompagne et promeut ces initiatives auprès des acteurs locaux. On peut notamment citer : l'animation de la Fabrik à Projets, la participation au Réseau d'Appui des Acteurs de l'ESS sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

SUR LA DIRECTION TERRITORIALE FLANDRE MARITIME, SAISON SOCIALE EN TERRITOIRE AUTOUR DU POUVOIR D'AGIR

L'Uriopss Hauts-de-France a participé à la mise en œuvre du projet *« Saison Sociale en Territoire »* à l'initiative de la Direction Territoriale Flandre Maritime du CD 59 sur la thématique du *« Pouvoir d'Agir »* (huit rencontres au cours de l'année 2019) et a intégré le Comité de Pilotage de ce projet.

En janvier 2019, une rencontre avec le Directeur Territorial Adjoint a permis d'aborder la perspective de cette Saison en construction dont l'idée centrale mobilisatrice s'adressait aux personnes concernées mais aussi aux travailleurs sociaux qui les accompagnent, ce qui constitue un élément innovant .
Qu'est-ce qui, de part et d'autre, facilite l'émancipation et le pouvoir d'agir et qu'est-ce qui peut faire obstacle à cette émergence ? Autant de réflexions et d'expériences au service de la parole et de la créativité des uns et des autres.

L'Uriopss a participé au choix des témoignages retenus (films, écrits, dessins, réalisations plastiques) pour la restitution finale du 27 novembre 2019 à Dunkerque Petite-Synthe au cours de laquelle plus de 200 personnes (dont des bénévoles, des personnes concernées jeunes et moins jeunes ainsi des associations de tous les secteurs) ont participé et a co-animé la journée après élaboration commune du conducteur avec le comité de pilotage dédié.

Cette saison 1 sera suivie d'une seconde séquence en 2020 toujours concernant la thématique du *Pouvoir d'Agir* mais également sous l'angle de son évaluation.

DÉVELOPPER L'ACCÉS AUX SOINS DANS LE CAMBRÉSIS

L'Uriopss a poursuivi en 2019 les travaux engagés sur l'accès aux soins dans le Cambrésis, en partenariat avec plusieurs associations du territoire.
Après une première rencontre en novembre 2018, et au vu des enjeux actuels et à venir, l'axe traité en premier lieu a été la question de la carence de professionnels médicaux. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées :

- Travailler sur un document de liaison d'urgence commun aux structures et répondant aux attentes des professionnels des urgences.
- La question du transport des personnes pour aller aux examens médicaux et consultations médicales (manque de personnel pour accompagner).
  - Étude de la faisabilité d'une coordination de transports et accompagnement en rendez-vous médicaux ?
  - Un recensement du nombre et de la typologie des consultations de santé de chaque personne accompagnée/résident a été réalisé, afin d'identifier les pistes de travail (plage horaires réservée d'un professionnel médical, brigade mutualisée de transport spécialisée de proximité, etc.)
- Proposer aux publics des mises en situation dans un cabinet lorsque les professionnels ne sont pas en consultation pour *« s'entraîner »* en vue d'examens médicaux.
- Proposition de sensibilisation/formation de professionnels de santé (ex : autisme).
- Proposition d'intervention dans écoles de médecine pour des sensibilisations/formations au publics vulnérables et proposition de diversification de terrains de stage voire un parcours de stage mutualisé avec d'autres types de structures médico-sociales.

Ces pistes sont en cours de travail pour l'année 2020, plus spécifiquement les deux premières.
Le souhait est de mutualiser les ressources que les structures ont et de tenter de répondre concrètement aux problématiques rencontrées et ainsi améliorer les parcours de soin des personnes accompagnées.

PHASE D'ESSAIMAGE DU PROJET VISES

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

VISES, [Valoriser l'Impact Social de l'Entreprenariat Social] **est un projet Européen mené depuis 2016**, porté par une vingtaine de fédérations, têtes de réseaux, acteurs universitaires et 69 structures de l'économie sociale et solidaire. Il a pour but de créer, tester et diffuser un dispositif d'évaluation d'impact social propre à l'économie sociale et solidaire.

PROPRE AUX STRUCTURES DE L'ESS, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Cela implique de ne pas lire les effets produits par les structures de l'ESS uniquement par le prisme des résultats ou de la performance : la dimension qualitative, la prise en compte du long-terme, de l'appropriation par les personnes, la diversité des effets produits selon les différentes parties-prenantes, les effets inattendus.... sont toute une palette d'effets souvent occultés par des grilles d'indicateurs standards, qui ne donnent à voir qu'une infime partie des effets réellement produits.

Cela signifie donner une lecture de ce qui est produit mais aussi de la manière dont ces effets sont produits : les pratiques spécifiques de l'ESS (non lucrativité, gouvernance partagée...) produisent elles aussi des effets importants à donner à voir ?

Valoriser l'Impact Social des structures de l'ESS, c'est donc mettre en avant leurs spécificités et donner à voir l'ensemble des effets qu'elles produisent, grâce à une lecture « sur-mesure » de leur impact social. Une telle évaluation nécessite de se re-questionner collectivement sur CE que l'on souhaite évaluer, et COMMENT on souhaite l'évaluer, afin de créer une méthode d'évaluation pertinente et utile au plus grand nombre.

Retrouvez le cahier thématique 3 pour approfondir la démarches VISES.

L'Uriopss a pris une part active dans le projet depuis 2016 et a dans ce cadre, accompagné 8 structures adhérentes de son réseau pour réaliser leur évaluation d'impact social. Après la phase de création du dispositif (2016) et d'expérimentation du dispositif (2017-2018), 2019 était l'année de l'essaimage de VISES.

Cet essaimage s'est appuyé sur les constats tirés des deux années d'expérimentation auprès des 69 structures « testeuses » du dispositif :

- L'importance d'impliquer une grande diversité de parties-prenantes dans son évaluation, aux différentes étapes du processus ; cela a pour vertu d'enrichir le diagnostic de la structure et de définir ensemble les termes de l'évaluation. Elle permet aussi d'apporter différents regards et différentes lectures sur les impacts de la structure.
- Replacer l'évaluation d'impact dans une logique d'amélioration continue : si cette évaluation peut être un outil pour mieux communiquer vers l'extérieur, elle est aussi un outil d'amélioration des pratiques très utile pour se re-questionner en profondeur sur le fonctionnement de sa structure, son approche, sa posture etc...
- Enfin, l'adaptation de l'outil d'évaluation est aussi indispensable : laisser la possibilité à la structure de choisir sa question évaluative ainsi qu'adapter les outils de récolte de données et d'analyse à cette question est impératif.

Les logiques de mesure ou d'évaluation, l'approche qualitative et quantitative par exemple, ne sont pas antagonistes mais donnent à voir des choses bien différentes : il s'agit alors de s'approprier les enjeux et méthodes d'évaluation, afin, pour les structures comme pour les commanditaires éventuels de l'évaluation, de proposer quelque chose qui convienne à ses enjeux et spécificités.

Si l'expérimentation VISES a permis à chacune des structures de travailler sur sa propre évaluation d'impact social, la phase d'essaimage du projet avait pour but de diffuser le dispositif, ses constats et la méthodologie développée. Elle avait aussi et surtout comme objectif de sensibiliser les pouvoirs publics à cette méthodologie de co-construction de l'évaluation. 2019 a ainsi été centrée sur de nombreuses rencontres politiques (Départements, communes, intercommunalités...) afin de sensibiliser les acteurs publics à ces pas de côté nécessaires. Ce travail a notamment abouti à une nouvelle expérimentation pour 2020 avec le département du Nord.

L'Uriopss s'engage donc à poursuivre le projet VISES(en développant ses outils d'accompagnement à destination des associations) et son travail de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

TÉMOIGNAGE

NOUVOULOOK
MARCQ-EN-BARŒUL
FRANCE

La Boutique Solidaire Nouvoulook est un lieu de collecte et de tri de vêtements, de vente, de partage et de rencontres conviviales.
L'association agit pour la transformation de la société vers une société de solidarité, de partage, de rencontre et de vivre ensemble. L'exercice d'évaluation d'impact social ne s'est pas intéressé aux volumes récoltés ou vendus par la boutique, ni à son chiffre d'affaires, mais bien aux lieux, phénomènes et rencontres qui se produisent dans la boutique et le quartier. L'objectif était de comprendre non pas ce que la boutique « vend », mais bien comment le modèle qu'elle propose participe à créer une dynamique positive pour les personnes qui la fréquentent, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

PARCOURS INCLUSIONS PAR L'HABITAT
« SE LOGER, HABITER, VIVRE ENSEMBLE »

DES FORMULES D'HABITAT S'INVENTENT AFIN DE PERMETTRE À DES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ DE VIVRE OU BIEN CONTINUER À VIVRE CHEZ ELLES MAIS AUSSI DANS LA CITÉ.

L'INCLUSION PAR L'HABITAT
Se loger, habiter, vivre ensemble

Portées par de multiples acteurs, dont des acteurs sociaux et médico-sociaux, par des parents ou encore par des personnes elles-mêmes, ces projets constituent des alternatives à des envies et des besoins nouveaux.
Ils traduisent des transformations profondes que l'AMFD Métropole Nord Est, l'APF France Handicap, la Fondation Abbé Pierre, Générations et cultures, OSLO, les Petits frères des pauvres, SOLIHA, l'UDCCAS du Nord, l'Union régionale pour l'habitat et l'Uriopss ont souhaité décoder collectivement.

Dans le prolongement des travaux initiés précédemment, l'année 2019 a été marquée par l'animation du parcours contributif sur le thème de l'inclusion par l'habitat. Le choix a été fait d'approcher ce thème dans le cadre d'un périmètre pluri populationnel et de déployer une méthodologie originale basée sur plusieurs partis pris : • Inviter une pluralité d'acteurs, à partir de leur expérience pour approcher les ambitions, enjeux, facteurs complexes à dénouer, les facteurs de changement… • Croiser les regards, échanger, débattre et se laisser bousculer • Donner à voir des expériences nouvelles et faciliter la mise en lien des acteurs • Innover tant dans l'animation que dans les modes de restitution, notamment par le recours à la facilitation graphique.

Ce parcours s'est ainsi déroulé en plusieurs étapes :
3 SÉMINAIRES : • une première journée afin de poser les enjeux et visions de l'inclusion par l'habitat pour les différentes parties prenantes • une seconde journée pour identifier les rôles de chacun, les effets individuels et collectifs produits • une dernière journée pour envisager les principes d'action nouveaux et comment les mettre en application.

166 CONTRIBUTEURS

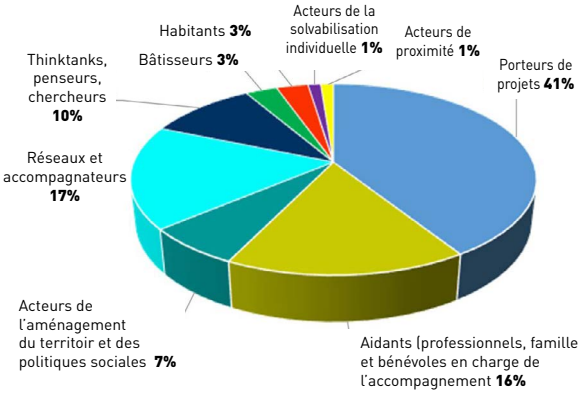

5 ENTRETIENS APPROFONDIS AVEC DES HABITANTS : par l'écoute de ces retours expérientiels, les personnes interrogées ont mis en évidence leurs rêves confrontés à la réalité, les processus qui les ont amenés (ou non) à un habitat inclusif, le chemin parcouru à titre individuel comme avec les acteurs de leur environnement ainsi que les perspectives.

1 GROUPE DE PAROLE, grâce à l'appui de ATD ¼ Monde, ayant mobilisé quatre personnes qui ont témoigné de leur parcours logement, du processus d'habiter un chez soi, un quartier et des effets dans leur parcours de vie.

13 PORTEURS DE PROJETS qui ont accepté de témoigner de leur expérience, pendant les séminaires et lors de visites sur site. L'objectif était de permettre aux participants d'aller sur le terrain pour découvrir, *in situ*, les projets et les acteurs qui les font vivre.

Pour compléter ce travail collectif, un partenariat avec le département de sociologie et développement social de l'Université de Lille a donné lieu à la constitution d'un groupe de recherche afin d'analyser les processus d'émergence et de mise en œuvre de ce type de projet, d'identifier les singularités et de capitaliser les leviers et freins. Quatre monographies ont été réalisées dans ce cadre.
La tenue d'une conférence thématique en juin 2019 a permis de restituer ces différents travaux. A cette occasion, Hélène Leenhardt, Présidente du Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné a présenté le rapport CNSA innovation 2017 *« Et nos voisins européens, comment font-ils ? »*. La production d'un cahier thématique est à venir.

RECHERCHE-ACTION LIENS FAMILIAUX URIOPSS/GESAD62

LA COMMISSION RÉGIONALE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE DE L'URIOPSS DE DÉCEMBRE 2018 PORTAIT SUR « LA CONSTRUCTION DES LIENS PARENTS-ENFANTS PLACÉS À L'ASE » AVEC L'INTERVENTION DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE.

Souhaitant poursuivre le travail engagé, en réalisant une étude sur la thématique de la construction des liens familiaux, l'Uriopss et l'Université de Lille ont sollicité les établissements de protection de l'enfance du GESAD62, qui ont rejoint la démarche.

En 2019, une étude a été conjointement réalisée dans le Pas-de-Calais. Elle portait sur la construction des liens familiaux pour les familles dans lesquelles les enfants sont placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.
Ce sujet a été abordé par le prisme sociologique, au travers de deux modalités d'accompagnement que sont l'accueil en Maisons d'Enfants à Caractère Social et le Dispositif de Maintien à Domicile – Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille.
Par un volet « Recherche », l'ambition était de questionner les notions de « liens », « de parentalité », la manière dont un placement/ accompagnement à l'Aide Sociale à l'Enfance peut influer dans la construction des liens familiaux. Par une approche « Pratiques », les objectifs étaient de repérer les facteurs favorisant dans la construction des liens et d'identifier le rôle des acteurs de la protection de l'enfance, tant du point de vue de la prise en considération des liens familiaux que de leur mise en pratique. Deux étudiantes en Master Intervention & Développement Social de l'Université de Lille ont été missionnées entre janvier et mai 2019 pour mener ce projet de recherche. Le volet « Pratiques » s'est concrétisé par la réalisation d'observations de terrain, au sein de quatre sites pilotes (services et établissements du Littoral, de l'Artois, de l'Audomarois) et d'entretiens sociologiques sur la base du volontariat auprès des jeunes accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance, de leurs familles, et des professionnels qui les accompagnent. L'encadrement pédagogique des stagiaires a été conjointement porté par l'Uriopss et l'Université de Lille. Un comité de pilotage, composé par des membres de GESAD 62, de l'Université de Lille, des étudiantes et de l'Uriopss (qui en assurait l'animation), était garant de l'avancée de la démarche.
La restitution de l'étude en Juin 2019 a rassemblé plus de 100 participants. La demi-journée a débuté par une présentation du concept de « Lien Familial » et de ses évolutions, par Vanessa Stettinger, sociologue et maître de conférences à l'Université de Lille. La restitution des travaux a ensuite précédé un temps d'échange et de débat avec la salle sur le sujet de *« La protection de l'enfance : l'art du possible pour les enfants, les parents et les professionnels »*.
Cette étude pourrait servir de préalable à de futures contributions. Elle a par ailleurs fait l'objet de plusieurs articles et communiqués de la presse spécialisée. L'ensemble des documents ressources est disponible à cette adresse.

A FAIRE

LES RÉSOLUTIONS 2020

1 VOTE DU PV DE L'AG

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire portant sur l'exercice 2018 qui s'est tenue le 28 mai 2019.

L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire portant sur la fusion absorption qui s'est tenue le 25 juin 2019.

2 VOTE DES RAPPORTS 2018

L'Assemblée générale approuve : le rapport moral de la Présidente et le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2019, présentés le 7 septembre 2020.

3 APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve le résultat de l'exercice 2019 qui se solde par un résultat net de – 33 720,86 € réparti de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation = - 47 062,39 €
- Résultat financier = - 1 278,59 €
- Résultat exceptionnel = - 7 114,84 €
- Reprise sur fonds dédiés = + 21 734,95

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

4 AFFECTION DU RÉSULTAT

L'affectation suivante du résultat est proposée :
L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice de - 33 720.86 €
En conséquence, l'Assemblée générale propose d'affecter le résultat déficitaire de 33 720.86 € en report à nouveau, celui ci passant donc de 1 235 568,53 € à 1 201 847,67 €.

5 RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

6 MANDAT

L'Assemblée générale donne mandat à la Présidente et au Bureau du Conseil d'administration pour poursuivre les démarches en cours

L'URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE

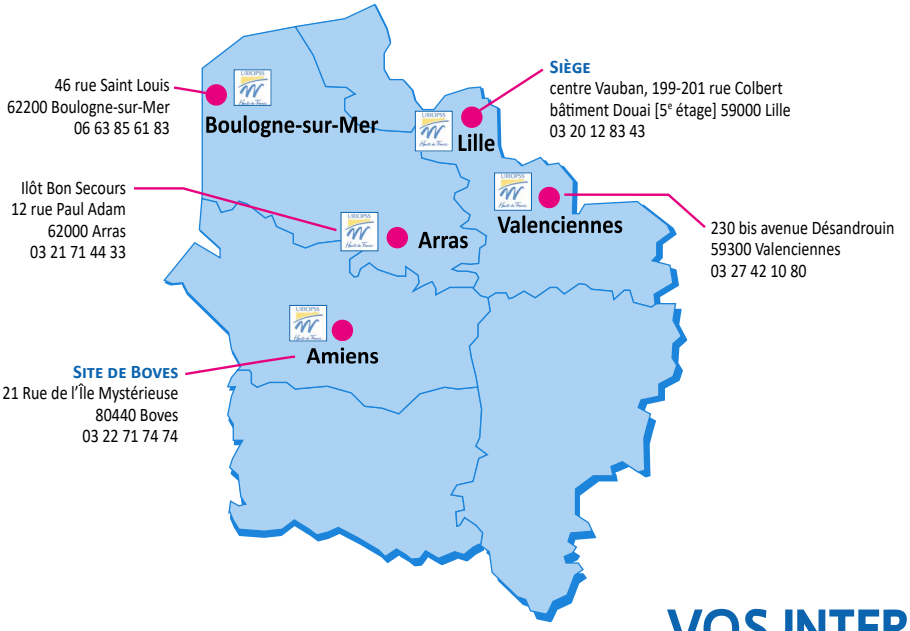

VOS INTERLOCUTEURS

Direction

Présidente	Annette GLOWACKI	03 20 12 83 68	a.glowacki@uriopss-hdf.fr
Directeur régional	Ahmed HEGAZY	03 20 12 83 50	a.hegazy@uriopss-hdf.fr
Directrice régionale adjointe	Séverine DUPONT-DARRAS	03 22 71 74 71	s.dupont@uriopss-hdf.fr
Adjointe à la direction en charge des mutations et du développement	Marine REQUILLART	03 20 12 83 61	m.aubert@uriopss-hdf.fr
Responsable Vie institutionnelle et administration	Odile LECLERCQ	03 20 12 83 68	o.leclercq@uriopss-hdf.fr
Assistante de direction	Anne SWYNGHEDEAUW	03 20 12 83 50	a.swynghedeauw@uriopss-hdf.fr

Secteurs et territoires

Enfance, jeunesse, famille	Elodie LEVRAY	Responsable de secteur	03 20 12 83 64	e.levray@uriopss-hdf.fr
Insertion, lutte contre les exclusions	Marine LEMOINE	Responsable de secteur	03 20 12 85 74	m.lemoine@uriopss-hdf.fr
Pôle Autonomie [personnes âgées/personnes en situation de Handicap]	Claire ADAM	Responsable de secteur	03 20 12 83 47	c.adam@uriopss-hdf.fr
	Romain CABOCHE	Responsable de secteur	03 20 12 83 67	r.caboche@uriopss-hdf.fr
	Martine BABÉLA	Chargée de mission	03 22 71 74 73	m.babela@uriopss-hdf.fr
Territoires et développement local	**Chargé(e)s de développement territorial**			
▪ Arrageois - Artois - Hénin/Carvin - Lens/Liévin - Ternois	Paule AVENEL		03 21 71 44 33	p.avenel@uriopss-hdf.fr
▪ Avesnois - Cambrésis - Douaisis - Valenciennois	Isabelle BURY		03 27 42 10 80	i.bury@uriopss-hdf.fr
▪ Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Montreuillois	Frédéric DEZOTEUX		06 63 85 61 83	f.dezoteux@uriopss-hdf.fr
▪ Métropole de Lille - Flandres intérieure et maritime	Eric VANDEWALLE		03 20 12 83 48	e.vandewalle@uriopss-hdf.fr
Recherche et observation	Salomé LENGLET	Chargée de mission	03 20 12 83 62	s.lenglet@uriopss-hdf.fr
Assistantes	Karine CORNETTE	Assistante des secteurs	03 20 12 83 43	k.delescluse@uriopss-hdf.fr
	Carole COCARDON	Assistante administrative [Boves]	03 22 71 74 71	c.cocardon@uriopss-hdf.fr

Services

Conseil, comptabilité, gestion et politiques budgétaires	Vanessa HAUDIQUET	Comptable	03 20 12 83 59	v.haudiquet@uriopss-hdf.fr
	Hélène MEURIN	Comptable	03 20 12 83 58	h.meurin@uriopss-hdf.fr
	Marie-Hélène PIREZ	Comptable	03 20 12 83 56	mh.pirez@uriopss-hdf.fr
Juridique	Mathilde HAMELIN RIGAUX	Responsable de service	03 22 71 74 77	m.hamelin@uriopss-hdf.fr
	Mathilde FACHE	Juriste	03 20 12 83 42	m.fache@uriopss-hdf.fr
Paie	Amal KABLI	Responsable de service	03 20 12 83 51	a.kabli@uriopss-hdf.fr
	Zohra BELOUK	Gestionnaire	03 20 12 83 52	z.belouk@uriopss-hdf.fr
	Jean-Michel DELEMARRE	Gestionnaire	03 20 12 85 72	jm.delemarre@uriopss-hdf.fr
	Elodie MARTEL	Gestionnaire	03 20 12 33 40	e.martel@uriopss-hdf.fr
Communication	Lucas OLIVERI	Chargé de communication	03 20 12 83 53	l.oliveri@uriopss-npdc
Vie associative et formation des acteurs	Mathilde LE BIHAN	Responsable de service	03 20 12 83 40	m.lebihan@uriopss-hdf.fr
	Martine BABÉLA	Chargée de mission	03 22 71 74 73	m.babela@uriopss-hdf.fr
	Michaël VINCENT	Chargé de mission	03 20 12 83 45	m.vincent@uriopss-hdf.fr
Assistante	Marie-Hélène DETAEYE	Assistante - maquettiste	03 20 12 83 65	mh.detaeye@uriopss-hdf.fr

Retrouvez toute l'actualité de l'Uriopss Hauts-de-France sur **www.uriopss-hdf.fr**

Aujourd'hui et plus que jamais, pour renforcer les liens de solidarité, l'Uriopss valorise la spécificité de la gestion désintéressée et la place centrale accordée aux personnes dans les projets associatifs.

Notre union s'appuie résolument sur ces valeurs et affirme son engagement :

« Unir les associations pour développer les solidarités »

Tel est le sens de son action, de son projet.

URIOPSS HAUTS-DE-FRANCE

Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

LILLE - siège social [59000]
Centre Vauban - 199-201 rue Colbert
bâtiment Douai [5e étage]
03 20 12 83 43
contact@uriopss-hdf.fr

BOVES [80440]
21 rue de l'Île Mystérieuse
03 22 71 74 74

ARRAS [62000]
Ilôt Bon Secours - 12 rue Paul Adam
[bâtiment A/entrée B]
03 21 71 44 33

BOULOGNE-SUR-MER [62200]
46 rue Saint Louis
06 63 85 61 83

VALENCIENNES [59300]
230 bis avenue Désandrouin
03 27 42 10 80

Retrouvez toute l'actualité de l'Uriopss HDF NPDC

www.uriopss-hdf.fr

https://www.facebook.com/UriopssHDF

https://twitter.com/Uriopss_HDF

URIOPSS Hauts-de-France

L'Uriopss Hauts-de-France rassemble près de 1 400 adhérents, associations, établissements et services

Elle s'inscrit dans un réseau de vingt-deux unions régionales regroupées au sein d'une union nationale, l'Uniopss. Depuis sa création en 1948, l'Uriopss Hauts-de-France n'a cessé d'être une union régionale toujours en mouvement, portant les grandes valeurs au service des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables.

L'Uriopss Hauts-de-France s'attache à développer la vie associative et à conforter la place des associations dans la région dans les réponses aux besoins des personnes. L'action des associations trouve son sens dans un projet associatif qui s'adapte en permanence aux réalités sociales. L'Uriopss organise l'échange, favorise la parole et la réflexion entre les associations.

Dès lors, elle organise des commissions et des regroupements sectoriels et intersectoriels sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle est présente dans la plupart des instances de concertation régionales et départementales. Elle transmet les analyses des associations au niveau politique et offre à ses adhérents un soutien et une animation collective.

> Les partenaires de l'Uriopss Hauts-de-France

ADERE Hauts-de-France "le réseau d'achat partagé"
AG2R LA MONDIALE
apréva
BANQUE POPULAIRE DU NORD
CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE EUROPE
CERFRANCE
Chorum
CIC Nord Ouest
CREDIT COOPERATIF
Crédit Mutuel Nord Europe
EIG sas
elior
MACIF
PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord
Saint-Christophe

L'Uriopss engagée dans une démarche RSE, a fait le choix de l'énergie verte et a mis en place le tri et le recyclage des déchets, du papier...

Uriopss HDF • août 2020